



Edit de Nantes
Habitat Jeunes



Favoriser l'autonomie & la mobilité des jeunes en agglomération nantaise

Rapport d'activités 2021

Sommaire

- P.3 | Le mot du Président
- P.7 | Edit de Nantes Habitat Jeunes, qui sommes-nous ?
- P.9 | 90 ans au service du projet Habitat Jeunes
- P.10 | Les événements significatifs 2021 : repères
- P.12 | Les projets de développement en cours
- P.14 | Une communication digitale revisitée
- P.16 | Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)
- P.18 | Les résidences Habitat Jeunes
- P.20 | La gestion des demandes de logement
- P.23 | Le logement en Résidence Habitat Jeunes
- P.25 | L'accompagnement personnalisé
- P.27 | Les dynamiques collectives
- P.30 | Dynamique collective & Projets transversaux
- P.32 | CLLAJ Passerelle : informer, orienter & accompagner
- P.34 | Les informations collectives
- P.35 | Passerelle Logement, accompagner vers et dans le logement
- P.40 | Passerelle Énergie, prévenir la précarité énergétique
- P.43 | Passerelle Numérique, éviter la rupture
- P.44 | Passerelle Expérimentations
- P.46 | Les animations collectives au sein du CLLAJ
- P.47 | 3 pôles territoriaux et un service dédié



Le mot du Président

2020 & 2021 resteront vraisemblablement « les années COVID ». Pour Edit de Nantes Habitat Jeunes, son Conseil d'administration et tous les professionnels, il a fallu tenir le projet de l'association dans les difficultés et la durée. **Félicitons-nous d'avoir su le conduire collectivement, solidairement.**

Pour signifier cette continuité maintenue en 2021, notons deux événements :

- **Les 90 ans** d'existence du *Foyer Nantais de la Jeune Fille* crée en 1931 par Mme d'ALLENS et des membres de la Communauté protestante ; foyer devenu en 2003 Édité de Nantes Habitat Jeunes, association d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique.

- **Le départ des locaux historiques** de l'association vers les nouveaux bâtiments de la rue de Bréa.

Ceci me semble représenter ce que nous sommes aujourd'hui : **à la fois ancrés dans l'histoire et les valeurs** que nous défendons pour et avec les jeunes, et une **association en mouvement**, agile, qui se questionne et innove en prenant compte son environnement.

L'emménagement rue de Bréa est l'aboutissement d'un projet qui nous aura occupés plus de 8 ans. Je veux féliciter les équipes qui, ces derniers mois ont su gérer ce déménagement dans les meilleures conditions en continuant à assurer présence et écoute auprès des jeunes. Je veux aussi féliciter chaque équipe des résidences et du CLLAJ Passerelle pour leur engagement et leur implication dans l'accueil et l'accompagnement, notamment en direction des plus précarisés. Elles mettent en œuvre le même projet associatif, dans les résidences, au service CLLAJ Passerelle et au Siège de l'association.

Ces nouveaux locaux accroissent notre capacité d'accueil et d'hébergement pour mieux répondre aux besoins croissants des jeunes en insertion. Bien sûr, cet outil doit permettre de **renforcer notre travail partenarial**

et notre implication dans l'animation du quartier et de la ville à travers les salles de réunion et le plateau Partenaires. Je sais que l'URHAJ et l'association VRAC attendent de nous des améliorations dans la construction de ce projet commun. Et nous y répondrons. Je les remercie pour leur patience et leur confiance. Ces locaux sont aussi un formidable outil d'amélioration significative des conditions de travail au quotidien des équipes, de la résidence BELEM, du CLLAJ Passerelle et du Siège.

Nous souhaitons enfin qu'ils soient un moyen **d'accroître encore notre visibilité sur le territoire et qu'ils renforcent notre légitimité** et celle du projet Habitat Jeunes.

C'est aussi dans cette perspective que nous poursuivons notre **effort de développement de nouveaux projets de résidences sur l'agglomération nantaise**. Le projet de La Chapelle sur Erdre avec 50 logements est en cours avec La Nantaise d'Habitation. Le permis de construire a été déposé en décembre 2021 pour une ouverture envisagée au premier semestre 2025. Le projet de résidence sur la zone Atlantis de Saint-Herblain est consolidé politiquement par Saint-Herblain et la Métropole. En lien avec Harmonie Habitat et Cogedim, nous espérons entrer rapidement en phase opérationnelle. Au-delà de ces deux projets, pour que les objectifs fixés dans la feuille de route 2020/2024 soient atteints, nous continuons notre travail de conviction auprès de la Métropole, des collectivités locales et des bailleurs sociaux, dans un esprit de partenariat, attentifs à la bonne insertion de nos projets dans leur environnement et en contribuant



Le mot du Président

aux politiques publiques de logement. Notre but n'est pas de nous développer à tout prix mais d'améliorer nos capacités à **répondre aux besoins grandissants d'hébergement** des jeunes en parcours d'insertion et à **les accompagner dans cette phase de transition** dans les meilleures conditions. Nous souhaitons aussi, en cohérence avec les politiques publiques locales, renforcer notre positionnement **d'acteur d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes** dans leurs parcours, au-delà de nos résidences.

J'exprimais en introduction qu'il nous a fallu, à tous, tenir dans la durée. Les contraintes sanitaires ont, bien sûr, pesé sur notre environnement et la conduite du projet.

La mise en place des nouveaux outils de gestion et système d'information a été beaucoup plus longue et complexe que prévu. Durant deux années, l'AG n'a pu être maintenue aux dates normales. La charge de travail a été lourde dans ce contexte de crise sanitaire. Conscients de ces difficultés, nous avons été attentifs aux équipes, nous le sommes toujours, pour mettre en œuvre les réponses pertinentes et permettre à chacun de travailler sereinement au service du projet de l'association.

Retenons aussi les points positifs et les avancées, réalisés dans le champ de mutualisation interne et de transversalité :

- La mise en place d'un **coordinateur de la dynamique collective** favorisera le développement de la dynamique collective inter-Résidence et CLLAJ, tout en faisant émerger des projets collectifs. Il aidera les jeunes à renforcer leur pouvoir d'agir mais également à encourager leur autonomie et leur citoyenneté. Il s'agit ainsi de poursuivre et amplifier les démarches d'expérimentation et d'initiation sur différents champs (citoyenneté, engagement, développement durable, etc.) au sein des résidences et du CLLAJ Passerelle.
- La mise en place, dans un temps très court de la **gestion de la demande de logement** (GDL) est à mettre au crédit

des directions et des équipes. Elle permet aujourd'hui une réponse efficace aux demandes de logements, en simplifiant les démarches et en réduisant les délais.

- **Passerelle Logement** développe ses actions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement au sein d'Edit de Nantes Habitat Jeunes depuis près de 30 ans. L'adhésion au réseau de l'UNCLLAJ doit, là encore, renforcer notre visibilité, ce que nous constatons déjà par l'augmentation de la fréquentation du service par des jeunes demandeurs. En nous appuyant sur l'expertise du CLLAJ et sur les actions développées au sein de Passerelle Energie et de Passerelle Numérique, l'enjeu est de faire de ce service **une référence, à l'échelon métropolitain**, en complémentarité des résidences et en cohérence avec le projet global de l'association. Nous soutenons, pour cela, le choix de l'URHAJ de s'appuyer sur le CLLAJ Passerelle comme référent des associations Habitat Jeunes en matière d'information des jeunes sur le département de la Loire-Atlantique.

- 2021 est aussi marquée par notre décision d'être **représentés au sein du Bureau de l'URHAJ**. Déjà partie prenante au CA avec Brigitte DEJEAN-BOUYER, Jean-Pierre FAURE et les cadres de l'association dans plusieurs instances, intégrer le Bureau permet de soutenir la Présidence dans la conduite de son projet, de renforcer la légitimité du réseau auprès des pouvoirs publics et de favoriser les synergies entre les associations du réseau.

Je veux enfin souligner le rôle de la Gouvernance au cours de cette dernière période. Impliqués, engagés, les administrateurs et administratrices ont toujours répondu présents aux sollicitations malgré les contraintes du distanciel. Nous avons accueilli, au sein du CA, une nouvelle administratrice, Fari SALIMY et devons rester vigilants au renouvellement du Conseil d'administration. Le rôle des administrateurs et administratrices se doit d'être renforcé ; à travers divers groupes de travail (RSO, Solifonds, 90 ans de l'association) et la participation aux instances de l'URHAJ. Dans ces périodes de contraintes

évoquées, le Bureau a trouvé toute sa place. Il nous faut renforcer le rôle du Conseil d'Administration pour qu'il soit **un lieu de ressources, de délibération et de soutien au projet de l'association**.

Tournons-nous désormais sur les perspectives. Le départ de **Jean-Pierre FAURE** et l'arrivée de **Mme Cécile VALLA comme Directrice Générale** au mois d'août prochain, amènera bien entendu des évolutions dans les manières de faire et les modes d'organisation. Je veux ici remercier très fortement **Jean-Pierre FAURE** pour avoir su conduire le projet de l'association à la fois dans la continuité, avec le souci constant d'en porter les valeurs, mais aussi pour avoir su le faire évoluer, en renforçant sa légitimité à l'échelon local. Les coopérations entre **Jean-Pierre FAURE** et les Présidences ont toujours été nourries d'intelligence, d'écoute réciproque et de confiance mutuelle.

À l'issue d'un processus de recrutement très cadré, nous avons proposé la Direction Générale à Cécile VALLA. Ce choix est motivé du fait qu'elle porte nos valeurs, connaît la vie associative de par son parcours personnel. Son parcours professionnel l'a dotée de surcroît de compétences et de savoir-faire qu'elle saura mettre au service du projet de l'association.

Dans ce cadre, je veux rappeler les axes de travail et la feuille de route fixée, qui resteront au cœur de nos attentions :

- L'appropriation par les administrateurs et les salariés du projet associatif ;
- La réaffirmation du projet global d'Edit de Nantes Habitat Jeunes et des approches complémentaires menées à travers les résidences Habitat Jeunes et le CLLAJ, en lien avec le réseau URHAJ ;
- La vigilance sur l'atteinte de nos objectifs en matière de développement ;
- La mise en place d'un chantier visant à renforcer la place des jeunes dans les instances de concertation et de fonctionnement.

Je tiens à saluer comme chaque année, toutes les associations et les partenaires avec lesquels nos équipes œuvrent tous les jours, et à remercier les institutions et les collectivités qui nous soutiennent et nous financent. J'espère que la qualité des relations et du dialogue que nous avons avec eux se poursuivra dans un respect et une reconnaissance partagée :

- Nantes Métropole
- Les Villes de Nantes, Rezé, Saint-Herblain et La Chapelle sur Erdre
- Le Département de Loire-Atlantique avec qui nous reprenons un partenariat qui s'était un peu distendu,
- La Région Pays de la Loire
- Les services de l'État
- Les bailleurs sociaux, particulièrement Nantes Métropole Habitat, LNH et Harmonie Habitat
- L'URHAJ Pays de la Loire à laquelle nous rappelons notre attachement, notre engagement et notre volonté de rester impliqué dans son projet
- La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la CNAF.

Guy BORE
Président





6



Edit de Nantes Habitat Jeunes, qui sommes-nous ?

Une association d'utilité publique créée en 1931...

Adhérente de l'Union Nationale et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes ainsi que de l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, elle accueille chaque année dans ses résidences et services :

- Plus de 1 500 jeunes de 16 à 30 ans, seuls ou en couple ;
- De toutes origines sociales et géographiques ;
- Aux statuts divers (jeunes travailleurs, apprentis, étudiants, stagiaires en formation, demandeurs d'emploi, etc.) avec une problématique commune : la mobilité ;
- À la recherche d'une solution souple et économique de logement temporaire.

...qui participe à l'autonomie et la formation de futurs citoyens

La cohésion sociale : notre association crée et anime des lieux visant la mixité sociale, la socialisation et la reconnaissance de la valeur de chacun au-delà des différences.

L'apprentissage de la citoyenneté : nous considérons que le développement se fonde sur l'autonomie, la responsabilité, la participation active et la solidarité. Nous voulons être un lieu privilégié d'apprentissage de ces qualités dans un espace démocratique vivant qui lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion.

La proximité avec les jeunes : nous nous attachons à la fois à prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes et à contribuer activement aux politiques publiques dans les champs de la Jeunesse et de l'Habitat.

...investie sur des champs d'intervention pluriels

L'action de l'association répond aux politiques publiques de l'Habitat et de la Jeunesse. Compétences et expertise sont mobilisées pour faire valoir l'intérêt des jeunes par :

- L'habitat, en développant pour eux, des logements variés, de qualité et accessibles financièrement.
- Leur qualification sociale, en les soutenant dans de nombreux domaines : emploi, formation, mobilité, alimentation, santé, loisirs, culture, sport, etc.

Les moyens de l'Edit de Nantes Habitat Jeunes

- **Les résidences Habitat Jeunes**, soit une gamme de 430 logements, du T1 au T1 bis, permettent d'accueillir en permanence environ 480 jeunes. Ces logements sont tous meublés et conventionnés APL. Le taux d'occupation est proche de 100%.
- **Le CLLAJ Passerelle**, lieu ressource de l'agglomération nantaise, il accueille, informe, oriente et accompagne tous les jeunes dans leur parcours logement. Le CLLAJ accueille près de 800 nouveaux jeunes chaque année et gère plus de 140 logements accompagnés dans le parc privé ou le parc social sur l'agglomération nantaise.

7



Interview

3 questions à Jean-Pierre Faure

D'où vient Edit de Nantes Habitat Jeunes ?

Quelle est son histoire ?

"Edit de Nantes Habitat Jeunes est une vieille dame nantaise qui a fêté ses 90 ans en 2021. Tout au long de son histoire, elle a connu des périodes fastes, d'autres difficiles, des à-coups, des développements... Même si c'est quelque peu réducteur, retenons deux éléments majeurs :

- **La forte capacité** qu'a eu l'association, au regard des évolutions de son environnement et de la société, à **s'adapter, évoluer, se remettre en cause et innover**, pour rester en permanence attentive aux attentes et aux besoins des jeunes qui ont muté au fil de ces décennies.
- **La référence au projet Humaniste** à l'origine de l'association, ainsi que les valeurs liées à l'éducation populaire : elles ont pris corps au fil des années et sont toujours aussi fortes et porteuses de sens dans le projet associatif que nous mettons en œuvre aujourd'hui.

J'ajoute que la richesse des personnalités et des équipes, qui ont fait vivre cette association et ont su passer le relais, sont réellement le ciment de cette histoire."

Et aujourd'hui, où en est l'association ?

"Ancré dans le territoire de l'agglomération nantaise, Edit de Nantes Habitat Jeunes est un acteur connu, reconnu et incontournable dans le champ du Logement des Jeunes, qui permet de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle. Portés par nos valeurs et notre projet, nous devons revendiquer toujours le fait de n'être pas seulement des opérateurs mais **bien des contributeurs**



et des participants à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'élaboration des politiques publiques.

Dans un contexte où les difficultés s'accroissent pour une large catégorie de jeunes, nous devons continuer, par notre action, à porter leur parole ou s'en faire le relais, et leur permettre de s'engager pour leur avenir."

Quels efforts sont encore à fournir pour demain ?

"Plus que jamais, le contexte économique de l'agglomération nantaise fait de la question du logement des jeunes un enjeu essentiel. L'objectif d'Edit de Nantes Habitat Jeunes est de **se développer de manière raisonnable** pour avoir une offre de logement plus importante. Cependant, rappelons-nous du slogan créé au sein de notre association et repris depuis lors par beaucoup, parce qu'il reflète ce que nous devons être demain encore : « **Edit de Nantes Habitat Jeunes : bien plus qu'un logement** ».

Ainsi, au-delà du logement, nous devons être vigilants afin de continuer à promouvoir et mettre en place un accompagnement des jeunes, pour les aider à se loger, mais bien au-delà, à **favoriser leur accès à l'autonomie.**"

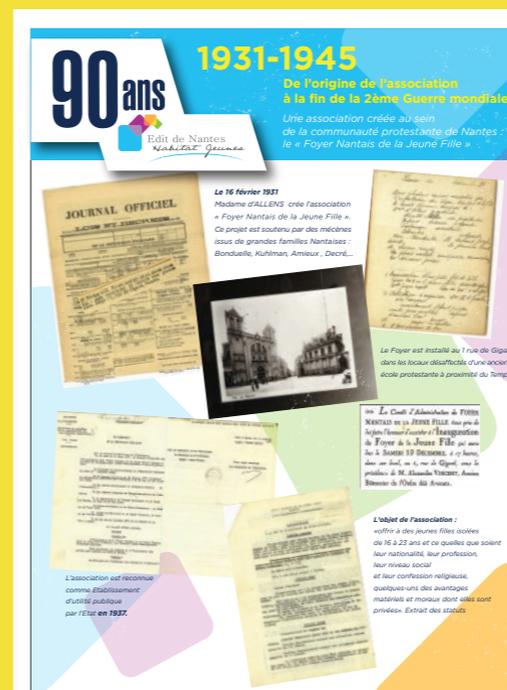
Edit de Nantes, 90 ans au service du projet Habitat Jeunes

Exposition

La "vieille" histoire des 90 ans !

Une exposition invite à traverser les 90 années de l'association au service du projet Habitat Jeunes. Chantal Naret, Brigitte Dejean-Bouyer, Jean-Pierre Poyard et Bernard Priou, membres du Conseil d'administration, ont souhaité "raconter cette histoire, en s'appuyant sur les archives de l'association ainsi que sur le témoignage des acteurs qui y ont contribué".

"En 1931, le "Foyer Nantais de la Jeune fille" voyait le jour rue de Gigant. Depuis, le projet associatif initié par la communauté protestante a bien sûr évolué, il a su s'adapter aux attentes des jeunes -et non plus aux seuls besoins des jeunes filles !- et aux évolutions de la société. 90 ans après sa naissance, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes est à la croisée des chemins : l'association doit inventer son futur, faire évoluer son projet sans renoncer à ses valeurs, à ses pratiques héritées, à son "ADN protestante", donc humaniste, tolérante, ouverte » ; précise Bernard Priou et Jean-Pierre Poyard. L'exposition se compose de 12 panneaux et sera dévoilée lors de l'assemblée générale du 22 juin 2022, dans les locaux de Bréa.



Les agréments d'Edit de Nantes Habitat Jeunes

- ◆ **Reconnaissance d'Utilité Publique : JUILLET 1937**
- ◆ **Agrément Jeunesse et Education Populaire : JUIN 2005**
- ◆ **Agrément Entreprise Solidaire : MARS 2012**
- ◆ **Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion : MARS 2017**
- ◆ **Agrément Ingénierie sociale, financière et technique : DÉCEMBRE 2020**
- ◆ **Agrément Intermédiation locative et gestion locative sociale : DÉCEMBRE 2020**
- ◆ **Contrat de projet CAF validé pour l'ensemble des résidences pour la PÉRIODE 2021 À 2024.**

Les événements significatifs 2021 : repères



Été 2021 : le transfert des activités rue de Bréa

Salariés et jeunes se sont mobilisés en juin et au cours de l'été 2021 pour assurer le transfert des activités d'Embarcadère, du CLLAJ et du siège de l'association de la rue de Gigant vers les nouveaux locaux de l'Espace Bréa.

Paroles de jeunes

“**Des logements modernes et fonctionnels avec un mobilier adapté à nos besoins**”

“**Propreté des locaux et aménagement au top !**”

“**Des espaces communs bien aménagés, conviviaux, spacieux et lumineux.**”



La nouvelle Gestion des Demandes de Logement (GDL)

À la suite de la décision du Conseil d'Administration de mettre fin au partenariat avec Adelis, un travail de construction a été engagé fin 2020 pour développer les outils et process de notre Gestion des Demandes de Logement. Piloté par Florent LOISEAU, le dispositif a été mis en service le 15 février et s'appuie sur une équipe : Céline GUILLIER (référente GDL) et Estelle SIMON (chargée de GDL) travaillent en transversalité avec les professionnels des différentes résidences.

Après plusieurs semaines de fonctionnement en proximité sur la résidence Océane, l'équipe GDL s'est définitivement installée dans les nouveaux locaux rue de Bréa, avec pour perspective d'y accueillir en 2022 un second chargé de la Gestion des demandes de logement.

Passerelle Logement devient CLLAJ Passerelle



En 2021, l'adhésion de l'association à l'UNCLLAJ (Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) offre une meilleure visibilité et lisibilité des activités du service logement auprès de nos partenaires et des bailleurs. Cette adhésion favorise l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques et des expériences au sein du réseau des CLLAJ afin de défendre les exigences du logement des jeunes.



Paroles de collaborateurs

“**De nombreux locaux de rangement du matériel de ménage beaucoup plus adapté et une belle salle de convivialité.**”

Evelyne, agent d'entretien

“**Des espaces collectifs et d'accueil bien aménagés, lumineux et agréables pour les jeunes et les salariés. De nombreux espaces de travail pour les partenaires, on s'y perd même parfois dans les étages ! Vivement que la partie jardin / cour soit aménagée : du vert et un peu de nature rendront l'espace d'autant plus chaleureux.**”

Elodie, Intervenant socio-éducatif

“**L'arrivée dans l'espace Bréa, constitue un nouveau départ, attendu depuis de nombreuses années. L'espace d'accueil améliore considérablement le service apporté aux jeunes et le confort de travail pour les professionnels.**”

Gaëtan, chargé d'accompagnement social

Les projets de développement en cours

Avec l'ouverture de la résidence BELEM, Edit de Nantes Habitat Jeunes avance dans la mise en œuvre de la feuille de route fixée par le Conseil d'Administration pour les années 2020/2024 de créer, sur le territoire de Nantes et de sa métropole, 250 nouveaux logements en résidence Habitat Jeunes.

Plusieurs projets sont à l'étude ou en discussion mais, d'ores et déjà, deux projets ont été actés et verront le jour dans les prochaines années.

La Chapelle sur Erdre

Après plusieurs années d'étude, le principe de création d'une nouvelle résidence Habitat Jeunes sur le territoire de la commune avance de façon notable, avec le dépôt du permis de construire en décembre 2021. Ce projet constitué d'une résidence de 50 logements s'intégrera dans un projet d'urbanisme plus large, offrant une diversifiée de logements et une proximité avec les bassins d'emploi, tout en garantissant un accès facile au centre-ville de la Chapelle-sur-Erdre, ses commerces et ses équipements structurants, aux axes routiers et à l'arrêt de tram-train.

Ce projet sera réalisé par La Nantaise d'Habitation, bailleur social avec qui nous avons déjà travaillé à de nombreuses reprises. Le Maître d'Œuvre retenu est le cabinet ASA GIMBERT ARCHITECTES.

Du fait de la complexité du projet intégré dans un projet urbain plus large, l'ouverture de cette nouvelle résidence prévue initialement en 2024, sera effective en 2025.

Saint-Herblain

Depuis plusieurs années, en lien avec Harmonie Habitat, un projet de création d'une nouvelle résidence sur la commune de Saint-Herblain est en cours à proximité de la zone Atlantis. Au regard du bassin d'emploi existant et de la présence de nombreux organismes de formation à proximité, la résidence Océane ne suffit pas, en effet, à répondre à la demande.

Le projet de création d'une résidence Habitat Jeunes de 80 à 100 places a été validé et conforté par la mairie de Saint-Herblain et la Métropole pour nous être confiée en gestion. Nous espérons pouvoir, avec nos partenaires, dans les semaines à venir, lever les derniers blocages qui subsistent et faire en sorte qu'en lien avec COGEDIM et Harmonie Habitat, le travail puisse commencer de façon concrète avant fin 2022.



À noter

Consciente des besoins du territoire, l'association continue son travail de conviction auprès des collectivités, de la Métropole et des bailleurs sociaux pour **continuer à mailler le territoire de réponses en termes de logements**, par le biais de création de petites unités Habitat Jeunes adaptées aux besoins des jeunes en parcours d'insertion.



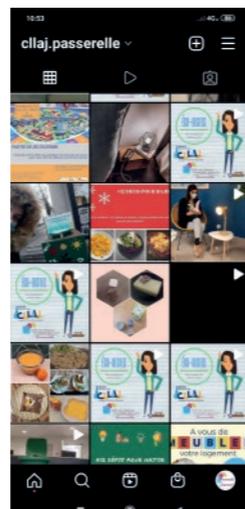
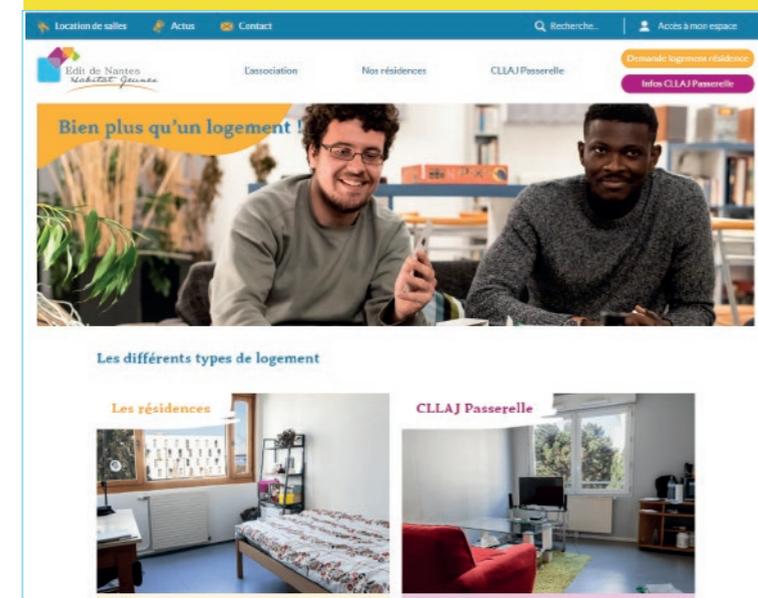
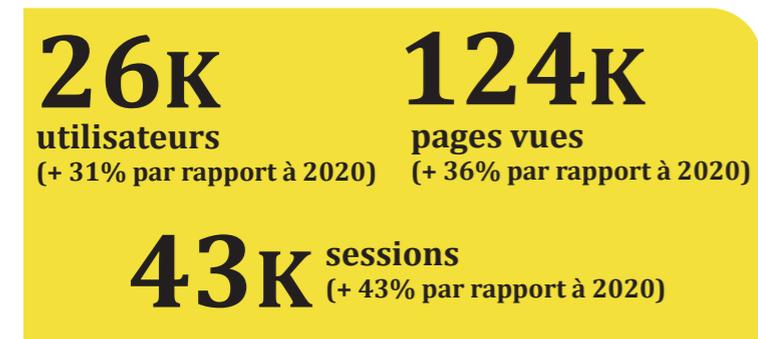
Une communication digitale revisitée

L'évolution et les projets de développement de l'association, dont l'ouverture de Belem et le nouveau CLLAJ Passerelle, ont amené l'association à repenser ses outils de communication.

Un site web repensé

www.edit-nantes.fr

Plus lisible, plus ergonomique et plus fonctionnel, le site revisité a vu le jour début 2022.



Des pages Instagram plus actives

Grand Voile

Jeunes créé en février 2021

98 abonnés
14 publications

CLLAJ Passerelle

créé en 2019

147 abonnés
47 publications

Belem

21 abonnés

Jules Verne

78 abonnés
53 publications

LES CHIFFRES CLÉS

-RH-

68

salariés présents en 2021 dont 58 CDI

50

ETP annuel

234

heures de formation pour 44 salariés uniques

-GESTION FINANCIÈRE -

4 946 K€

Montant du Budget 2021

14.223 K€

Total du Bilan

Bilan financier réhabilitation Locaux Bréa

10.798 K€

Coût total du projet (Achat locaux et travaux)

-GOUVERNANCE ASSOCIATIVE -

9

réunions du bureau

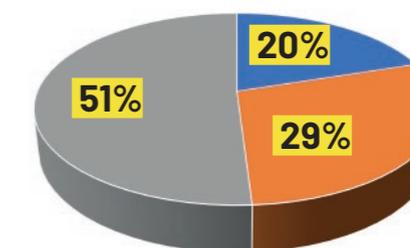
5

réunions du Conseil d'administration

18

membres du Conseil d'administration

Montage financier



• Subventions : 20%

(Nantes Métropole, Ville de Nantes, CAF de Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire)

• Prêts : 29%

(Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement)

• Fonds propres : 51%



Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

En accord avec les orientations prises par le Conseil d'Administration, l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes s'est engagée dans une démarche RSO en 2020.

Ils sont investis dans la démarche RSO

- **Le COPIL RSO URHAJ** : représentants des associations adhérentes au réseau
- **Le COPIL RSO stratégique** : directeur général, référent RSO, DGA déléguée CLLAJ, administrateurs référents
- **Le COPIL RSO technique** : référent RSO, correspondants RSO, représentants du comité de direction
- **Groupes de travail thématiques** : animés par des membres du COPIL technique ou stratégique et composés des diverses parties prenantes du projet (salariés, jeunes, administrateurs, partenaires).

Des outils dédiés

- **L'ESS Pratiques**, est un outil numérique interactif pour suivre et évaluer nos actions
- **Le Café des idées**, un temps d'échanges, de réflexion et de convivialité rassemble les salariés, les administrateurs et les jeunes autour de la démarche RSO.
- **Le COPIL RSO technique** : référent RSO, correspondants RSO, représentants du comité de direction
- **Groupes de travail thématiques** : animés par des membres du COPIL technique ou stratégique et composés des diverses parties prenantes du projet (salariés, jeunes, administrateurs, partenaires).



Paroles d'expert

Marc Fessard, Référent RSO

"Cette démarche au cœur du projet associatif est un véritable outil de management stratégique des établissements, des équipes et du projet. Les années 2021 et 2022 ont été marquées par un renouvellement des membres actifs de la démarche RSO ainsi que par des regards croisés inter-associations. Accompagné par l'URHAJ et RSCOP pour conduire la démarche, un diagnostic a été mené en 2021 avec l'ensemble des parties prenantes : salariés, administrateurs, jeunes et partenaires. Ce diagnostic a permis de décliner des plans d'actions. Nous sommes aujourd'hui dans une phase de suivi des plans d'actions dont les thématiques prioritaires sont **le développement durable**, l'animation collective et la gouvernance."

Retours d'enquêtes Qualité réalisées auprès des résidents en 2021

Disponibilité **Dynamisme** Réactivité
 Amabilité **Chaleureux** Soutien
 Accompagnement Sécurité Rencontres
 Diversité des activités Orientation
 Écoute Propreté Tranquillité **Rigueur**

Paroles de résidents

“ Le logement était parfait, neuf, propre et joliment meublé. ”

“ Les espaces collectifs sont très agréables et bien pensés pour partager avec les autres résidents. ”

“ Je parle beaucoup de votre qualité de travail, de votre accueil à des jeunes de mon âge en donnant des explications sur les sites et comment effectuer des démarches administratives afin d'y accéder. ”

“ Je retiens de mon séjour les activités proposées, car je trouve qu'elles étaient accessibles à tout le monde, et la bonne entente entre chaque participant. ”

Point de vue

et demain ?

La mise en place de la démarche RSO au sein de l'association nous a permis, dans une certaine mesure, d'anticiper et de **nous projeter sur les enjeux socio-économiques et climatiques de demain**. Aussi, il est indispensable de prendre en compte, sur le long terme, la rareté des ressources naturelles, de préserver l'environnement et de favoriser le progrès social. La démarche RSO va nous faire tendre vers plus de dialogue social, de partage d'expériences, de reconnaissance. Cette dynamique nous permettra aussi de réaliser des économies et de proposer toujours une amélioration continue de la qualité au service des jeunes.

Les résidences Habitat Jeunes

791 jeunes sont accueillis au sein des 4 résidences et 3 foyers soleil.
En 2021, le nombre de jeunes accueillis au sein de nos résidences habitat jeunes a augmenté de 11,7 %, une augmentation générée par l'ouverture, en juillet 2021, de la Résidence Belem.



Profil des résident.e.s

44% ♂
56% ♀

79% des jeunes ont entre 18 et 25 ans
19% ont + de 26 ans et 2% sont mineurs

LES CHIFFRES CLÉS 2021

254 jeunes

répondant aux critères SIAO, soit 32,11 % des jeunes accueillis

36

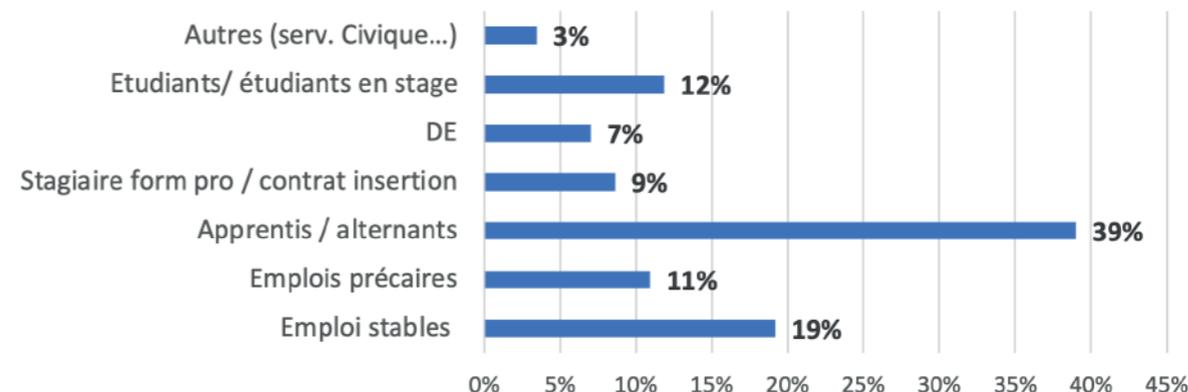
étaient bénéficiaires de la protection internationale



Depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation de la durée de séjour au-delà des 12 mois d'hébergement. Cela peut s'expliquer par :

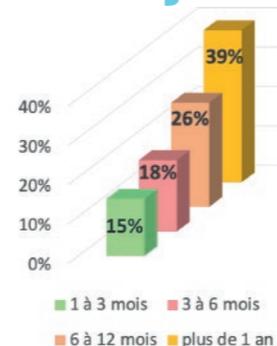
- La difficulté à trouver un logement sur la métropole nantaise du fait des fortes pressions sur le secteur de l'hébergement et du logement,
- La fragilisation (financière, sociale) de certaines situations de jeunes.

Statut socio-professionnel des résidents

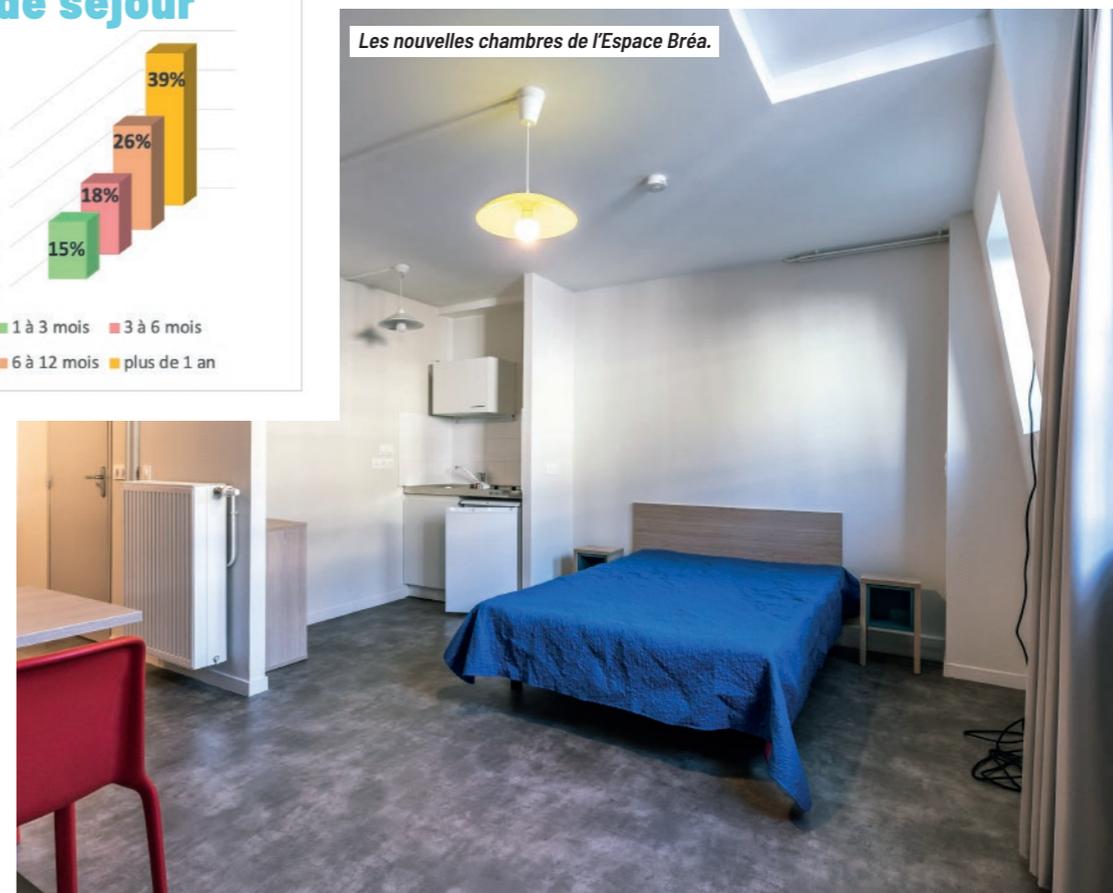


En 2021, les résidences ont accueilli 39% d'apprentis du fait, notamment, du partenariat Jules Verne Manufacturing Academy sur la Résidence Jules Verne (50% de la population présente dans cette résidence).

Durée moyenne de séjour



Les nouvelles chambres de l'Espace Bréa.





Interview

Céline Guillier

Attachée de direction Résidence Océane - référente GDL



Pouvez-vous présenter votre rôle sur le dispositif de Gestion des Demandes de Logement (GDL) ?

Mon rôle est d'assurer la supervision opérationnelle de la GDL, de participer à la co-construction d'outils, de procédures et de veiller à leur évolution selon les besoins tout en respectant nos grands principes : équité, proximité, transparence, efficacité et mixité. J'assure également une veille : recherche d'information, de documentation sur des nouveaux dispositifs gouvernementaux par exemple pour faire évoluer nos procédures si besoin, faire des ajustements.

Au quotidien, je travaille avec l'équipe de GDL sur l'étude des dossiers 2 fois par semaine, et je participe aux CODEC au même titre que mes collègues attachées de direction.

Je suis aussi en soutien sur des dossiers, des questionnements de mes collègues et j'assure l'interface avec la direction pilote.

Quel est le lien entre la GDL et la gestion locative dans les résidences ?

L'une ne va pas sans l'autre : la GDL et la gestion locative sont dépendantes l'une de l'autre.

La GDL nécessite de connaître des informations sur les disponibilités des résidences, sur les équilibres de population, pour pouvoir y veiller, et avoir des retours statistiques à la suite des orientations.

Pour la gestion locative, les résidences ont besoin de pouvoir les logements disponibles tout en respectant l'équilibre de population, c'est le rôle du CODEC.

Chaque dossier orienté vers une résidence en CODEC est transféré vers notre logiciel de gestion locative. Chaque résidence prend alors contact avec les demandeurs orientés pour préparer leurs entrées sur la résidence.

Le dispositif GDL fonctionne de manière « transversale », qu'est-ce que cela signifie ?

La volonté était de faire en sorte que cette mission ne soit pas centralisée sur une équipe restreinte, mais plus largement partagée par les professionnels des résidences sur plusieurs niveaux : avec les équipes d'accueil des résidences, nous validons les pièces justificatives envoyées par les demandeurs et fixons les rendez-vous d'entretien. Avec l'ensemble des équipes administratives et socio-éducatives, nous assurons les entretiens avec les jeunes. Avec les directions de résidences, nous étudions les dossiers en CODEC.

Nous avons besoin pour articuler le dispositif d'une personne qui serait en pivot pour faire le lien et pour répondre en direct au grand nombre de sollicitations que nous recevons. Estelle SIMON nous a donc rejoints sur la fonction de chargée de GDL.

Quelles sont vos satisfactions pour cette première année de fonctionnement ?

J'ai apprécié le fait d'avoir été associée à la mise en place du dispositif dès le départ, d'avoir contribué à créer des outils et procédures, et de participer au processus de A à Z.

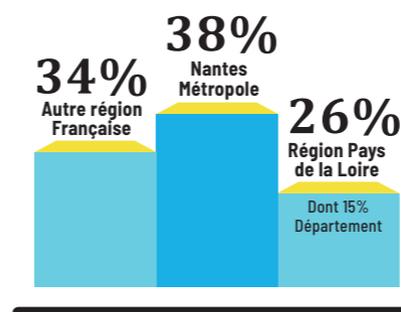
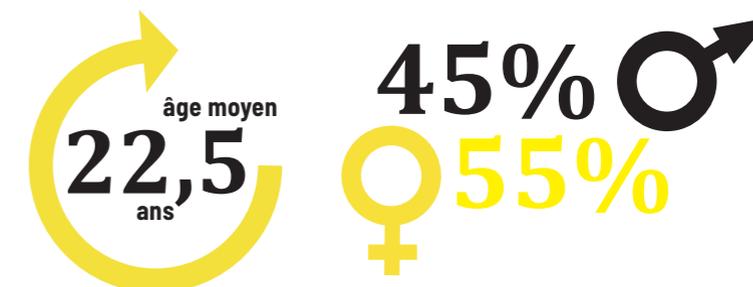
Le principe de « transversalité » était important aussi pour moi. Au quotidien, nous travaillons avec quasiment tous les membres des équipes de chaque résidence. La notion d'équipe a pris une autre dimension, plus à l'échelle associative.

J'observe que dans le développement d'Édit de Nantes Habitat Jeunes, il est nécessaire de savoir questionner nos outils et les mettre en commun. Le dispositif GDL y participe. M'impliquer dans ces missions donne encore plus de sens à mon travail.

La Gestion des demandes de logement

Quelques repères chiffrés de l'année 2021

Depuis l'activation du dispositif le 15 février, nous avons reçu **3 000 demandes sur l'année 2021**, soit 3 500 demandes/an. En moyenne, chaque résidence reçoit **700 demandes/an**.



Origine géographique des demandeurs



Parmi les **38%** de demandes en provenance d'une des communes de Nantes Métropole, sont repérés 4 principaux types de publics :

- Des jeunes originaires d'autres territoires, mais hébergés ou domiciliés localement de manière temporaire (durant une période d'essai ou une recherche d'emploi) ;
- Des jeunes en décohabitation, à la recherche d'un premier logement ;
- Des jeunes sortants de dispositifs financés par le Département, en fin de prise en charge (ASE, PJJ, MDPH, etc.) ;
- Des étudiants, ou anciens étudiants, qui doivent quitter leur logement CROUS.

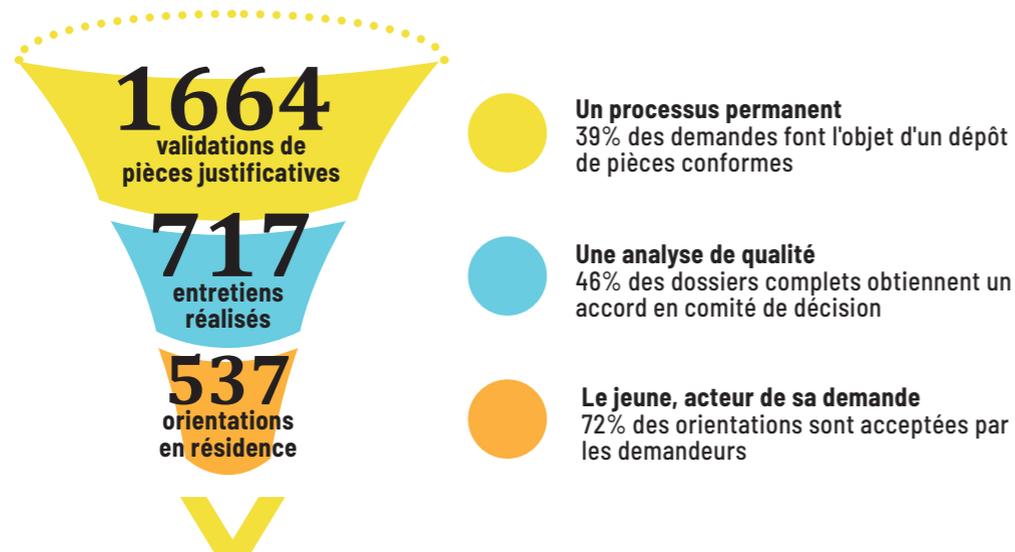
Un processus performant pour traiter un grand nombre de dossiers

Le délai moyen de traitement d'un dossier complet : **13 jours**

Dans certaines situations, la réactivité du dispositif permet d'étudier une demande complète dès le lendemain.

Un outil de gestion proportionné à nos capacités d'accueil

3000 demandes en 2021



- Un processus permanent**
39% des demandes font l'objet d'un dépôt de pièces conformes
- Une analyse de qualité**
46% des dossiers complets obtiennent un accord en comité de décision
- Le jeune, acteur de sa demande**
72% des orientations sont acceptées par les demandeurs

et demain ?

- Recrutement d'un second chargé de Gestion des Demandes de Logements,
- Ouverture et communication d'un numéro téléphonique d'appel pour les demandeurs,
- Intégration de la GDL dans notre démarche qualité et la RSO,
- Réflexion sur :
 - L'optimisation de certains délais de traitement,
 - La communication auprès des employeurs et centres de formation,
 - L'amélioration pour les jeunes des liens entre CLLAJ et résidences,
 - La prise en compte des demandes relatives au SIAO,
 - La mise en place d'entretiens physiques.
- Consolidation de certains outils (guides d'entretien, procédures, etc).

Procédure de traitement des demandes auprès d'Edit de Nantes Habitat Jeunes



Demande en ligne sur le site internet edit-nantes.fr



Envoi des documents justificatifs



Envoi des documents justificatifs



Commission de décision (CODEC)



Réception de la décision du CODEC



Le logement en Résidence Habitat Jeunes

Paroles d'expert



Yannick Martin,
technicien de maintenance

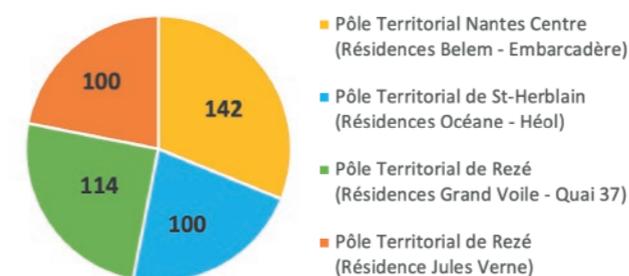
L'objectif d'Edit de Nantes Habitat Jeunes est la mise à disposition à des jeunes en situation de mobilité géographique et/sociale, d'une gamme de logements temporaires de qualité, adaptée à leur situation et leurs ressources. Pour cela, l'association s'engage à proposer :

- Des logements accessibles financièrement,
- Des logements de qualité et bien entretenus.

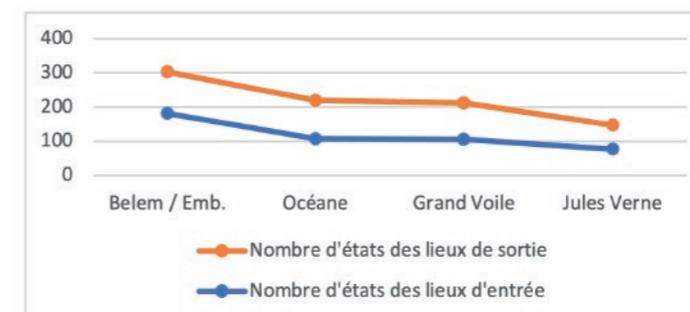
La gestion locative au sein des résidences

La capacité d'accueil en résidence Edit de Nantes Habitat Jeunes a été portée à 456 lits avec l'ouverture de la résidence Belem, augmentée cette année avec l'ouverture de la Résidence Belem sur le pôle territorial de Nantes Centre (passage de 82 logements à 129 logements).

Nombre de lits en 2021



En 2021, les équipes des Résidences Habitats Jeunes ont réalisé 469 états des lieux d'entrée au sein d'un logement et 412 états des lieux de sorties.



Arrivé dans l'association en février 2021, mes fonctions ont gravité autour du transfert des activités de l'association, du bâtiment Embarcadère à celui de Belem, finalisation du nouveau bâtiment livré par PADW notamment en terme d'aménagement des logements (mobiliers) mais aussi celui des bureaux, des salles de réunions, des plateaux partenaires. Une part de mon temps a été consacré également au suivi de « l'année de garantie de parfait achèvement du bâtiment » qui permet à ce que l'ensemble des équipements, matériels fournis par les entreprises ayant travaillé sur notre projet soit réellement opérationnel.

Parallèlement et progressivement à ces premières actions, sont venues se greffer des missions transverses :

- Organisation de chantiers collectifs avec mobilisation des agents de maintenance de l'ensemble des résidences
 - Appui auprès des différentes structures pour les gros travaux de rénovation des logements ou autres aspects techniques (chaufferie par ex)
 - Rationalisation du système de contrôle d'accès sur l'ensemble des résidences
 - Etude sur les fournisseurs de téléphonie et d'accès internet
 - Participation au projet de la future résidence à La Chapelle sur Erdre
- D'autres missions sont envisagées telles que la rationalisation des achats des consommables notamment sur les produits de nettoyage, ceux de maintenance des bâtiments (quincaillerie, plomberie, électricité, panneaux bois et dérivés, etc...).

L'entretien et la qualité des logements proposés

L'association est vigilante à la qualité et à l'entretien des logements et des espaces collectifs mis à disposition des résident.e.s. Chaque année, des travaux de rénovation sont réalisés suite aux états des lieux de sortie (achat de nouveaux mobiliers, réalisation d'aménagements spécifiques, entretien, etc.). Les espaces collectifs font également l'objet des attentions des équipes pour permettre aux résident.e.s de profiter de lieux agréables et conviviaux.

De plus, une maintenance préventive est développée par le biais de visites techniques réalisées au sein des logements tous les trimestres. Elles permettent de vérifier l'état global du logement, la sécurité, l'hygiène et l'absence de nuisibles.

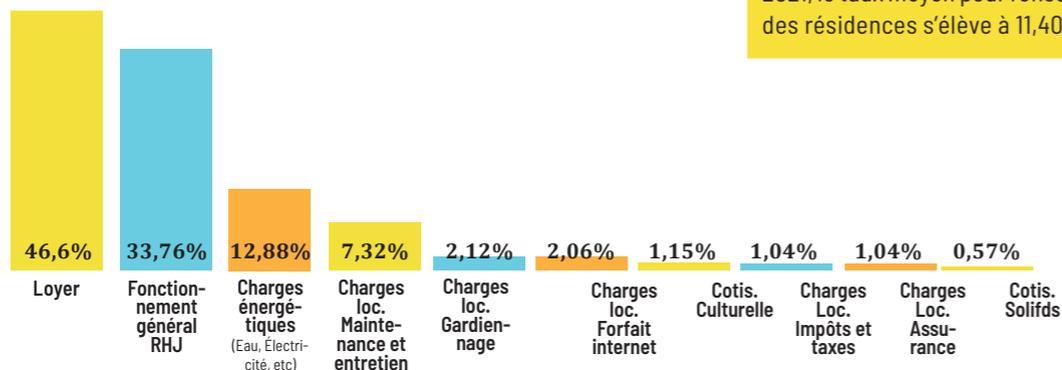
En 2021, un effort important a été réalisé sur le maintien de la tranquillité des lieux et le confort acoustique et cela se retrouve à travers les résultats avec près de 98.5% de satisfaction en 2021 et seulement 1% d'insatisfaction (21% en 2020).

Nos équipes de maintenance et d'entretien ont fait preuve de réactivité pour la résolution des problèmes techniques liés aux logements et pour le maintien d'une propreté optimale au sein des logements. L'enquête satisfaction le prouve avec près de 100% de nos résidents satisfaits de la propreté (95.1% en 2020) et 83.2% satisfaits du délai d'intervention du technicien pour les petites réparations (82.2% en 2020).

Le coût du logement

Les jeunes vivant dans les résidences doivent s'acquitter à terme échu d'une redevance mensuelle.

Exemple : pour un logement T1 (loyer d'un montant de 349 € en 2021) au sein de la résidence Jules Verne à Rezé, la redevance (hors APL) supporte l'ensemble des charges cités ci-dessous :



Le fonctionnement général correspond à une partie des charges de la résidence liées :

- Aux ressources humaines intervenant au quotidien sur la résidence (direction, l'équipe administrative, l'équipe de maintenance - entretien).
- Aux dépenses liées aux achats, à l'intervention de prestataires, etc.

Sont déduits du montant de la redevance :

- Les APL dont peut bénéficier la personne (en fonction de sa situation et de ses ressources),
- Le chèque énergie (montant 2021 : 15,20€ / mois).

À noter

le taux d'effort, c'est quoi ?

Cet indicateur permet de mesurer la charge que représente la redevance d'un logement en RHJ sur le budget des résident.e.s. En 2021, le taux moyen pour l'ensemble des résidences s'élève à 11,40 %.

et demain ?

- Chantier de rénovation de plusieurs logements.
- Aménagement des espaces extérieurs dédiés à la convivialité (patio, terrasse, etc.).
- Réaffectation des espaces innocupés (rue Gigant, résidence Océane).

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement socio-éducatif réalisé en résidences Habitat jeunes a pour objectif de faciliter l'autonomisation, la socialisation et l'émancipation des jeunes via un accompagnement individuel et / ou collectif global mobilisant l'ensemble des ressources du territoire.

Pour ce faire, nos équipes pluridisciplinaires assurent 3 missions principales :

1 : Accueil & Informations

Accueil personnalisé : réalisation d'un rdv d'accueil avec un professionnel de la RHJ avec pour objectifs : la signature du contrat de résidence, l'explication et la signature du règlement de fonctionnement, la remise du livret d'accueil et la présentation de la résidence.
Définition, avec le jeune en fonction des besoins émis, d'un projet d'accompagnement individualisé.

2 : Aide à la mobilité et à l'accès au logement autonome

Accompagnement des résident.e.s à l'acquisition de compétences : droits et devoirs d'un.e résident.e, gestion budgétaire et administrative, accès au logement, etc.
Mise en œuvre d'actions diversifiées :
• Accès aux droits : réalisation de dossiers APL, d'aides institutionnelles, etc.
• Informations,
• Réalisation de demandes de logement social, de contingents, rédaction de notes sociales...
Orientation vers les acteurs locaux (guichets d'informations, bailleurs, autres structures d'accueil).

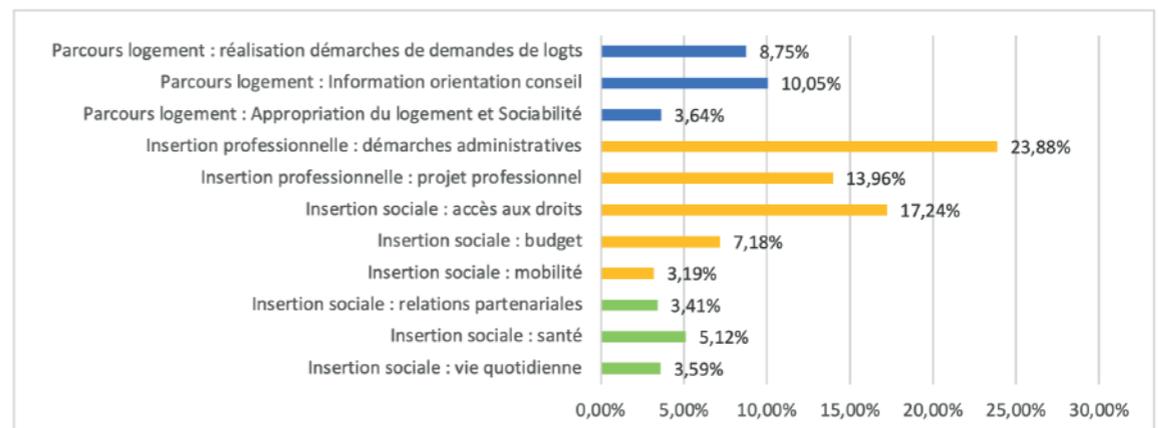
3 : Aide à l'insertion sociale et professionnelle

Accompagnement individuel et/ou collectif : les démarches sont construites en fonction des besoins émis par la personne ou le groupe.
L'information et l'aide aux jeunes sur les problèmes de la vie quotidienne en vue de leur autonomie,
Mise en œuvre d'actions ciblées, avec les partenaires du territoire, sur la santé, la formation, l'insertion professionnelle, l'accès à la citoyenneté, etc.
Orientation vers les acteurs compétents du territoire.

Éléments significatifs 2021

Au cours de l'année 2021, les intervenant.e.s socio-éducatif.ves des résidences ont assuré **2 964 rendez-vous d'accompagnements individualisés** dans le cadre des missions 1 et 2. auprès de 391 jeunes.

Soit une moyenne de 7,6 entretiens, allant de 30 minutes à 1h / 1h30, par jeune suivi.



Séverine PHOU est intervenante socio-éducative à Grand-Voile et en charge notamment de l'accompagnement personnalisé des jeunes. Elle suit en moyenne 12 à 15 résidents, de manière ponctuelle pour certains (tous les mois ou tous les deux mois), ou soutenue pour d'autres (parfois chaque semaine).

L'accompagnement est obligatoire pour les mineurs et les demandeurs d'emploi -qui sont systématiquement suivis- et proposé à tous les autres résidents. **C'est un accompagnement individualisé global** : le jeune peut avoir besoin d'un soutien administratif ponctuel (CAF, Impôts, régularisation de séjours, demandes d'aides spécifiques), d'un suivi sur son budget. Nous restons en éveil pour repérer tout sentiment de mal être ou d'isolement et pouvons faire le lien avec un éducateur, des travailleurs sociaux. Au-delà de démarches obligatoires, nous invitons les jeunes à nous rencontrer et restons aussi **en vigilance sur leur santé, physique et mentale**, en orientant lorsqu'un besoin émerge. L'idée est de favoriser la transversalité de l'individuel vers le collectif, parfois nous les aidons à se sociabiliser, s'inscrire à des loisirs... 2021 a été moins chaotique que 2020, qui elle était marquée par la crise, la perte d'emplois pour de nombreux apprentis et l'isolement ressenti en raison des confinements. **Les aides aux entreprises ont permis en 2021 de faire évoluer les situations, même si le contexte reste fragile.**

LES CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble des résidences

98 %

sont satisfaits de la disponibilité et de l'écoute des intervenants socio éducatifs et des salariés professionnels (+1 % par rapport à 2020).

93,3 %

disent avoir été satisfaits de l'aide apportée au niveau des démarches administratives et des actions d'accompagnement autour du projet personnel.

92,8 %

estiment qu'ils reçoivent des réponses satisfaisantes (91,4 % de satisfaction en 2020) : les besoins des jeunes sont identifiés.

Paroles de Jeunes

Que vous a apporté l'accompagnement individualisé en RHJ ?

“ **Très bel accueil chaleureux et suivi de l'équipe. Très à l'écoute, et disponibles** ”

“ **Équipe à l'écoute bons conseils, n'hésite pas à aider et consacrer du temps** ”

“ **Ce qui m'a plu c'est l'aide et l'écoute qui m'apportait beaucoup de choses quand j'avais besoin ou quand j'étais dans des difficultés, administratives ou autre** ”

“ **Super écoute de l'équipe et surtout très bon suivi des résidents** ”

“ **Ce qui m'a plu est que l'ensemble des responsables étaient tout le temps à l'écoute de nos besoins et nos demandes** ”



Les dynamiques collectives

Élément majeur de l'intervention socio-éducative, l'accompagnement collectif développé au sein des résidences propose un large choix d'activités pour **encourager les jeunes à la prise d'autonomie** dans l'ensemble des composantes de leur vie quotidienne (budget, droits, entretien du logement, etc.).

Au sein des résidences, les équipes ont à cœur de développer des démarches collectives qui s'appuient sur les connaissances, les compétences et les savoirs des résident.e.s. L'objectif est de **construire pour eux et avec eux**, en soutenant la participation et la prise de responsabilités.

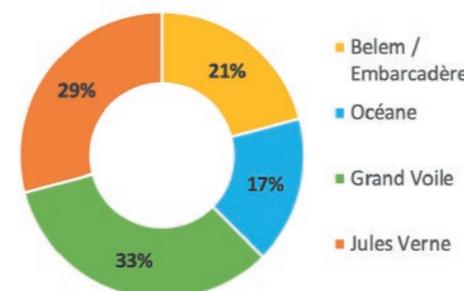
Les Conseils de résident.e.s, lieux de démocratie au sein des résidences

Instance représentative, le Conseil de résident.e.s est un rendez-vous mensuel incontournable. Son objectif est de recueillir la parole des jeunes et de les inviter à participer activement à la vie des résidences et de l'association.

Durant cette instance, les résident.e.s peuvent s'exprimer sur le fonctionnement de la résidence (les services proposés, les aménagements, les espaces collectifs existants, etc.) mais également de construire, avec les équipes, les dé-

marches d'animations collectives à développer ou de faire un retour sur celles ayant déjà eu lieu.

En 2021, en dépit du contexte sanitaire, **24 conseils des résident.e.s** ont été organisés avec une moyenne de **7 résident.e.s présent.e.s**. Dans cette période de contraintes liées à l'épidémie de COVID-19, les équipes se sont mobilisées pour favoriser l'expression des jeunes et inventer de nouveaux modes de recueil de la parole.



> Les animations collectives, espaces de rencontres et de découvertes

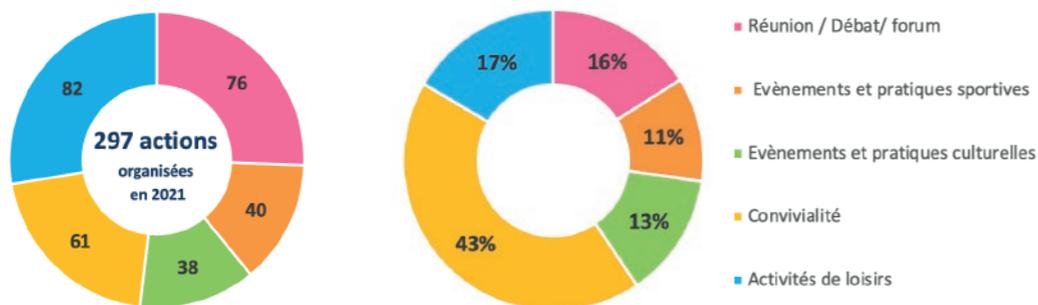
La crise sanitaire a accentué le sentiment d'isolement, le repli sur soi et le « tout écran » des jeunes, du fait notamment de la fermeture temporaire de leurs espaces de socialisation.

En effet, certaines périodes ont été peu propices à l'organisation d'actions collectives (notamment de convivialité) et à l'appropriation des espaces collectifs au sein des résidences.

Malgré ce contexte, de nombreuses actions collectives ont pu être mises en œuvre, favorisant la rencontre entre les jeunes, ou redonnant le sens de la convivialité, du partage, de l'engagement et de la solidarité aux résident.e.s. Ces temps d'accompagnement collectif ont également eu pour objectif d'encourager l'émancipation en incitant les participant.e.s à se forger une opinion sur les enjeux de société et à agir dans la Cité.



Participation en fonction du type d'animation



Comme les années précédentes, les animations rencontrant le plus de succès sont celles organisées autour de la **convivialité** (repas à thème, atelier cuisine suivi d'un repas, etc.). Ces temps permettent aux jeunes de se rencontrer, d'échanger, de découvrir ou de faire découvrir une culture, un plat.... Ils favorisent également l'échange sur leur quotidien.

La vie en Résidence Habitat Jeunes selon Lulù (résident à Jules Verne depuis 2021), c'est :

- La découverte de nouvelles cultures (ateliers cuisine),
- De nombreuses rencontres / des moments conviviaux,
- Des soirées pour mieux comprendre certains sujets (basket-fauteuil, soirée Queer, etc.),
- Un accompagnement dans les démarches administratives,
- Des fêtes et soirées PAR et pour les résident.es (film, jeux, etc.),
- Partage de connaissances et passions (escalade, couture, jeux de rôle, etc...)
- Une salle où se réunir avec du matériel à disposition (cuisine, jeux, matériels de loisirs créatifs, billard, wii, etc.),
- Des réunions par et pour les résident.es pour faire vivre la résidence à notre image (aménagement des espaces, autonomisation de la salle, proposition de soirées, etc.),
- Les avantages de la colocation et du logement individuel combinés : pièce collective où se retrouver et studio entièrement autonome où être tranquille,
- Rencontrer une diversité de personnes : diabète, malvoyance, végétarien.ne, queer, religions, opinions politiques, etc.

Comment décririez-vous la dynamique collective en Résidence Habitat Jeunes ?

La dynamique collective est une force, souvent sous-estimée, des résidences. Elle est pourtant complémentaire de l'accompagnement individuel proposé par les équipes socio-éducatives. Je considère que le collectif est un espace d'apprentissage, d'expérimentation à visée émancipatrice. Les jeunes se retrouvent entre pairs, pour échanger, se construire aussi en tant qu'individu, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

C'est aussi un lieu de rencontre où la mixité sociale se vit réellement, où la rencontre interculturelle permet de dépasser les clichés. Ces espaces sont aujourd'hui rares : au sein d'un quartier ou bien d'un immeuble, la mixité est souvent imposée.

véritables lieux d'apprentissage et d'émancipation. Proposer des actions en fonction des besoins repérés fait partie de notre rôle, mais chaque élément du collectif apporte son potentiel, ses compétences, ses savoirs. Ils prennent confiance en étant écoutés et accompagnés dans la mise en œuvre leur projet.

Les propositions d'activités de la part des jeunes sont de plus en plus nombreuses (soirée Queer, studio photos, repas thématique, atelier couture, jeux de rôle, escalade...). Seul un planning à la semaine est affiché à Jules Verne pour rendre les jeunes davantage acteur.ice.s de la dynamique collective de leur lieu de vie.

Et demain ?

Pour voir émerger de nouveaux projets, il nous faut renforcer nos postures d'accompagnement dans une réelle démarche d'éducation populaire, en créant des espaces d'expression, de réflexion, d'échange, de débat et d'élaboration.

À Jules Verne, la dynamique collective a permis à un groupe de résident.e.s de s'organiser et de réfléchir à l'accès en autonomie de la salle d'animation, en dehors des heures de présence de l'équipe. Ce projet devrait aboutir en 2022.

Aussi, nous devons en tant que professionnels nous intéresser au monde qui nous entoure pour inscrire notre action **au plus près des enjeux écologiques et sociétaux et des réalités des jeunes**. Nous projetons d'intégrer des jeunes volontaires en service civique fin 2022 afin de favoriser les échanges entre pairs.

Enfin, faisons confiance aux jeunes que nous accompagnons et laissons-leur une place plus importante en repensant nos modes de gouvernance afin de les impliquer à toutes les échelles.

Paroles de jeunes

Que vous a apporté l'accompagnement collectif durant votre séjour en RHJ ?

“ Rencontrer des personnes partager des moments, discuter, découvrir des activités que je n'avais jamais faites. ”

“ La diversité des activités proposées m'a plu. J'ai pu découvrir des choses vers lesquelles je serai pas forcément aller tout seul ! ”

“ Il est vraiment très agréable de prendre part à des activités dans la résidence, surtout quand on ne connaît personne à Nantes ». ”

“ Les activités car je trouve qu'elles étaient accessibles à tout le monde et la bonne entente entre chaque participant. ”

et demain ?

Les réflexions prospectives portent sur plusieurs champs :

- L'engagement des jeunes au sein des résidences et des instances.
- L'autonomisation des espaces collectifs au sein des résidences.
- Le développement de partenariats en lien avec l'action collective.



Dynamique collective & projets transversaux inter RHJ / CLLAJ Passerelle

Solifonds

En cette année si particulière, les résident.e.s ont eu plus que jamais besoin de convivialité, d'échanges et de rencontres. Néanmoins, pour limiter le risque de propagation entre les différents collectifs de jeunes, il a souvent été difficile d'intervenir en inter-résidences/CLLAJ. De très beaux projets ont tout de même été mis en place, ils ont permis de ne pas rompre le lien avec les jeunes, d'éviter leur isolement (déjà subi

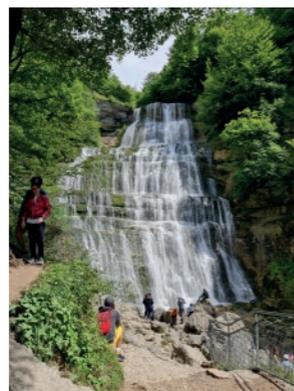
pour certains lors des périodes de confinement) et de maintenir ainsi une dynamique collective par leur participation.

Le fonds de solidarité Solifonds a également permis d'accompagner financièrement certains résidents ou sous-locataires dans leur projet de mobilité, d'installation au sein d'un logement, de formation, etc.

Parcours vacances

Ce dispositif est à destination des jeunes de 16 à 29 ans soutenu.e.s dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il les accompagne vers l'autonomie grâce à la construction d'un projet vacances et leur permet de bénéficier d'un soutien financier de 180 € en Chèques-Vacances.

En 2021, 20 bourses ont été allouées aux résidents ou sous-locataires.



LES CHIFFRES CLÉS

4
commissions en présentiel et 1 en visioconférence.

15
15 projets collectifs mis en œuvre

24
projets d'aide individuelle (21 dons et 6 prêts) attribués.

30
jeunes mobilisés sur le montage de projets collectifs.

441
participant.e.s aux événements organisés.

9 669 €
de dépense

13 162 €
de produits (cotisations des résident.e.s et sous-locataires).

Création d'une mission « dynamique collective inter-RHJ / CLLAJ Passerelle »

Au cours de l'année, la gouvernance d'Edit de Nantes Habitat Jeunes a souhaité soutenir et renforcer la dynamique collective au sein de l'association en créant une mission dédiée à ce sujet.

Cette mission, pilotée par **Florence Urvois** (Directrice du Pôle de Rezé) et mise en œuvre par **Marc Fessard** (ISE Belem - coordinateur de la dynamique collectif) pour les trois prochaines années, a pour objectifs de :



Renforcer la place du/des jeune(s) dans la société :

- Accompagner l'entrée dans l'âge adulte ;
- Faire émerger des projets collectifs pour leur permettre de renforcer leur pouvoir d'agir mais également de développer / renforcer leur autonomie et leur citoyenneté ;
- Favoriser les rencontres entre jeunes et/ou avec les acteurs du territoire.

Mettre en avant les potentialités du/des jeune(s)

Les jeunes sont porteurs de connaissances et de ressources à valoriser et à partager.

Poursuivre et développer les démarches d'expérimentation et d'initiation sur différents champs

(citoyenneté, engagement, développement durable, etc.) au sein des résidences Habitat Jeunes et du CLLAJ d'Edit de Nantes Habitat Jeunes.

et demain ?

Parcours Vacances

- Demande d'augmentation du nombre de bourses Parcours Vacances pouvant être allouées aux résident.e.s et sous-locataires d'EDNHJ ;
- Travail sur les outils de communication et démarches d'accompagnement collectif.

Solifonds

- Impulsion par les résident.e.s et sous-locataires de projets d'animation collectifs ;
- Redynamisation des commissions Solifonds (retour du présentiel) ;
- Implication des usagers et

des administrateurs dans la réécriture du règlement de fonctionnement et des outils Solifonds ;

- Amélioration des outils de reporting et de suivi de l'activité et du financier.

Dynamique collective à Edit de Nantes Habitat Jeunes

- Structuration des instances de la dynamique collective (Coordination Animation, Solifonds, Parcours Vacances, etc.) ;
- Développement, au sein de la coordination animation, d'un

langage commun et d'une culture commune en éducation populaire et gestion de projets collectifs.

- Constitution et fonctionnement de Groupes Projets sur quatre orientations prioritaires pour 2022 - 2023 :

1. **Les projets de dynamique collective** ; ils pourront être portés dans le cadre de l'expérimentation de l'accueil de volontaires en service civique, au sein des résidences et du CLLAJ Passerelle
2. **L'alimentation**
3. **Solifonds**
4. **Le Réseau de Compétences et de Savoirs.**



CLLAJ Passerelle : informer, orienter & accompagner

Élément d'une politique globale de l'association, le CLLAJ Passerelle est un lieu ressource d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours logement.

Le CLLAJ a développé une expertise sur la question du logement des jeunes depuis plus de 30 ans et vient, par les actions qu'il mène en Habitat diffus, diversifier l'offre locative et renforcer la mission éducative et préventive de l'association sur le territoire de Nantes Métropole et en Loire-Atlantique.

Dans le cadre des orientations définies dans le Plan départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et du Plan départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion de Loire-Atlantique, le CLLAJ conduit des actions financées par le Fonds de Solidarité Logement de Nantes Métropole et la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et des Solidarités. **L'objectif : permettre à des jeunes en difficulté économique et sociale d'accéder et de se maintenir dans un logement autonome.**

Acteur incontournable du logement autonome des jeunes en Loire-Atlantique, **Passerelle a rejoint le réseau UNCLLAJ en 2021** afin d'offrir plus de lisibilité sur ses actions. Avec le transfert de ses activités au 9 rue de Bréa à Nantes, il est ainsi devenu : **CLLAJ PASSERELLE NANTES PAYS DE LA LOIRE.**

Il décline aujourd'hui ses activités en plusieurs services :

- Passerelle Logement
- Passerelle Énergie
- Passerelle Numérique
- Passerelle Expérimentations.

LES CHIFFRES CLÉS

11 368

accueils, informations, orientations, téléphoniques ou physiques

60

infos logement d'aide à la recherche de logement

833

nouveaux jeunes accompagnés dans leur projet

173

appartements gérés

231

ménages accompagnés en sous-location

Merci à nos partenaires financeurs :



Les informations collectives

Comment faire sa demande logement ?

• **Le service du CLLAJ**, disponible tous les jours ouvrés de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h permet un premier niveau d'information et de conseil sur les questions en lien avec le logement.

- **Les jeunes peuvent s'inscrire par téléphone** (02 40 69 61 72), sous réserve de répondre aux deux critères : avoir moins de 30 ans et être en dynamique d'insertion sociale et professionnelle.

- **L'info logement** se déroule ensuite tous les mardis soirs de 18h à 20h rue de Bréa, elle est également proposée en visio. *Avez-vous déjà été locataires ? Comment faire une demande en résidence Habitat Jeunes ? Comment et où déposer un dossier HLM ? ...* Quizz ludiques et temps collectifs permettent d'aborder différentes thématiques (droits, assurances, budget, aides)

et de prévenir les situations d'endettement. Les échanges s'appuient sur les connaissances des jeunes et portent sur l'ensemble des solutions logement existantes en Loire-Atlantique. Ces infos sont souvent une première étape de la prise de conscience du coût d'un logement et de la réalité du marché locatif.

Une quinzaine de jeunes s'inscrit chaque semaine, en direct ou adressée par des relais : Mission locale, structure ASE, EDS, CCAS, SIAO, associations...

- **Un rendez-vous avec un travailleur social** peut être proposé. Entre l'appartement idéalisé et la réalité, l'écart est souvent grand. Ce rendez-vous permet de poser le projet personnalisé du jeune et de chercher avec lui les solutions logements adaptées à sa situation géographique et financière. Déposer une demande de logement social, décrypter les petites annonces, appeler les propriétaires... certains jeunes ont besoin d'un coup de pouce, d'autres expriment

leur besoin d'être accompagnés. Le diagnostic social, la déclinaison des besoins et les objectifs d'accompagnement facilitent la formulation de préconisations vers les dispositifs adaptés.

LES CHIFFRES CLÉS

60
Infos logement

430
participants

58
accès directs à un logement de droit commun

474
diagnostics sociaux réalisés



J'APPELLE

pour m'inscrire à une réunion d'information collective sur le logement



JE PARTICIPE

à la réunion d'information collective du mardi suivant



JE PRENDS UN RENDEZ-VOUS

individuel avec un conseiller logement



ORIENTATION

Selon votre dossier, nous vous aiderons à trouver une solution adaptée

Passerelle Logement : accompagner vers et dans le logement

Passerelle logement gère les dispositifs de logement accompagnés ASLL, IML, ALT et ALT SIAO du CLLAJ.

Les orientations sur les quatre dispositifs peuvent venir des jeunes eux-mêmes, du SIAO 44, du FSL Nantes Métropole, des missions locales ou des partenaires de l'insertion des jeunes.

L'ASLL : accompagnement en sous-location

L'accompagnement social lié au logement en sous-location avec ou sans bail glissant s'adresse aux ménages relevant des critères du FSL de Nantes Métropole. L'entrée dans un appartement en sous-location favorise l'apprentissage des règles liées à la location et à la gestion d'un appartement, afin d'acquiescer une autonomie suffisante avant un engagement sur un logement à plus long terme.

À savoir : Les jeunes payent l'intégralité de leurs loyers et charges comme tous les locataires.

- Territoire : Nantes Métropole
- 100 appartements vides de mobilier
- 142 ménages ASLL accompagnés en 2021
- 23 mois d'occupation moyenne
- 48 ménages sortis du dispositif en 2021 dont 91 % vers un logement de droit commun

IML : accompagnement en intermédiation locative

L'intermédiation locative, dispositif d'État, vise le développement d'une nouvelle offre locative sociale dans le parc privé en direction de ménages en difficultés d'accès au logement. Passerelle Logement a développé **5 nouvelles mesures IML en 2021** et coordonne cette action pour le Réseau Habitat Jeunes de Loire-Atlantique. Ce dispositif est soutenu par la DDETS de Loire-Atlantique.

À savoir : Les jeunes payent l'intégralité de leurs loyers et charges, mais une aide au résiduel de loyer de 125 €/mois est possible en fonction des besoins.

- Territoire : Loire-Atlantique
- 40 appartements équipés
- 47 ménages accompagnés
- 19 mois d'occupation moyenne
- 18 ménages sortis du dispositif dont 89% vers un logement de droit commun



LES CHIFFRES CLÉS

23 ans
c'est l'âge moyen des jeunes accompagnés tous dispositifs confondus

792 €
la moyenne des revenus des jeunes logés

ALT : accompagnement en logement temporaire

Outil pour expérimenter, suivre une formation ou commencer un emploi, l'ALT permet d'accueillir des jeunes qui ne peuvent accéder à d'autres dispositifs compte tenu de la précarité de leur situation économique, sociale, administrative, et/ou de santé. **L'ALT est une offre alternative d'hébergement souple et individualisée.** Il permet au jeune de se poser et de s'engager dans un projet, mais également de vérifier sa capacité à tenir ses engagements sur une courte durée (présence aux rendez-vous, respect des règles locatives...).

- 18 appartements meublés
- 35 ménages accompagnés
- 6 mois d'occupation moyenne
- 15 ménages sortis du dispositif en 2021 dont 88 % vers un logement stable

À savoir : Les jeunes payent une redevance de 80€ englobant toutes les charges en logement individuel.

ALT SIAO URGENCE

- 5 jeunes accompagnés
- 3 appartements meublés
- Moyenne d'âge de 22 ans
- 60% de femmes 40% d'hommes
- 2 jeunes sortis du dispositif en 2021, dont 1 vers le droit commun et le 2e sans solution

À savoir : Les jeunes payent une redevance de 80 € mais une aide au résiduel de loyer de 80 € maximum est possible.



et demain ?

Focus sur

ASLL

À la suite du travail de refonte du FSL de Nantes Métropole, évolution des modalités de saisie de l'ASLL via le SI/SIAO et des modalités de financement de ce dispositif vont évoluer en 2022 via un appel à marchés publics. L'accompagnement des équipes dans ces évolutions est essentiel.

IML

Développement de 5 nouvelles mesures IML en Loire-Atlantique.



Passerelle logement accompagne les jeunes dans des appartements en habitat diffus.

Pour 80 % des jeunes hébergés par l'un de ces dispositifs, c'est leur première expérience de logement autonome. Les jeunes, avec ou sans enfant, sont confrontés à de nouvelles contraintes et les frais inhérents au logement et à la subsistance laissent peu de place à d'autres dépenses.



Interview

Claire Grellier,
chargée d'accompagnement social

Que ce soit au sein de nos logements ou sur ceux de droit commun, les jeunes sont accompagnés pour sécuriser leur première expérience locative. Tous les enjeux liés à la location sont abordés : la gestion du budget, l'ouverture et le suivi des droits, l'équipement du logement, la gestion des énergies, l'entretien du logement, la compréhension des documents, courriers et factures. Nous les visitons à domicile régulièrement et en rendez-vous au bureau. Notre proximité avec les jeunes et la diversité de leur situation amène à régulièrement aborder des champs plus larges tels que l'accès à l'emploi, à la santé ou encore la parentalité, car nous logeons aussi de jeunes parents.

La mission d'accompagnement dans le logement est réalisée par phase :

- Un diagnostic où les besoins d'accompagnement sont repérés,
- Un temps de contractualisation dans lequel des objectifs d'apprentissages atteignables sont définis avec le jeune,
- La validation de la mesure d'accompagnement par les financeurs,
- Une période d'accompagnement,
- Un temps de bilan de fin d'accompagnement avec le jeune autour des apprentissages acquis dans la gestion d'un logement,
- Une phase de relogement et/ou de bail glissant.



LES CHIFFRES CLÉS

231

ménages accompagnés en sous-location

Paroles de jeunes

Que vous a apporté l'accompagnement Passerelle ?

“ Le **CLLAJ** est une structure bien accueillante, qui donne la parole aux jeunes pour s'exprimer en fonction des différentes activités proposées. Et pour ça je tiens à remercier tout le staff de Passerelle pour leur courage envers les jeunes. ”

Jean-Louis, 21 ans, en apprentissage

“ Passerelle m'a aidé dans beaucoup de choses : comment tenir mon logement, faire attention à l'électricité, l'eau ... Comment faire des budgets, des démarches comme action logement, la CAF, les impôts et elle m'a aussi aidé dans les démarches de passer au droit commun. ”

Vencinho, 20 ans, en apprentissage

“ C'était bien, j'ai trop aimé l'accompagnement ; Lucille m'a beaucoup aidé sur les demandes administratives, merci à Passerelle de m'avoir gardée dans ce studio, vous étiez tous très gentils. Ça m'a beaucoup aidé pour avoir un appartement HLM et être autonome, je suis rassurée maintenant. ”

Nicole, 21 ans, en apprentissage

Passerelle Logement assure une gestion locative adaptée ou GLA

La GLA consiste en une activité de gestion spécifique des logements mis à disposition par des bailleurs privés ou sociaux.

LES CHIFFRES CLÉS

173

logements gérés par le CLLAJ du studio au T3

87%

dans le parc social

13%

dans le parc privé

10

nouveaux logements pris à bail

15

logements restitués

148

logements au 31/12/2021

Cette gestion locative adaptée requiert la maîtrise de plusieurs champs d'activités notamment en gestion immobilière, prospection et négociation de nouveaux logements, établissement de bail, établissement des conventions de gestion et d'intermédiation avec les propriétaires et l'ANAH, maintenance des appartements et états des lieux, ainsi que toutes les étapes en lien avec la restitution des appartements.

Le principe général de la GLA est de considérer toutes les dimensions du rapport locatif entre les jeunes sous-locataires et les propriétaires afin de contribuer à :

- La prévention des difficultés du locataire
- La sécurisation de la relation bailleur/locataire.

En effet, en plus des missions classiques attendues par un propriétaire lorsqu'il confie la gestion de son bien à une agence immobilière privée, la GLA permet d'assurer une gestion locative plus affirmée des sous-locataires. Cela se traduit par :

- Une activité de suivi "rapprochée et attentive" du ménage **locataire** tout au long de son occupation du logement, impliquant une adaptation constante aux difficultés concrètes exprimées et ressenties.
- Un lien dans la durée avec le **propriétaire**, lui assurant la rentrée des loyers et une gamme de services pour maintenir en bon état son logement, tout en veillant aux relations de voisinage.

La gestion des sinistres et des impayés de loyers se complexifie et exige des compétences et une expertise pointue de gestion immobilière de la part de l'équipe GLA. Cette complexité du travail a été accentuée en 2021 par un changement de notre système de facturation et de comptabilité.

La gestionnaire locative en lien direct avec l'agent de maintenance intervient régulièrement auprès des jeunes pour les conseiller sur les problèmes techniques qu'ils rencontrent. Elle assure par ailleurs une veille juridique en lien avec l'ADIL. Elle est également amenée à conduire des procédures d'expulsion en lien avec les huissiers de justice lorsque cela s'avère nécessaire.

L'entretien des logements est un axe très important. Les actions à entreprendre dépendent à la fois de l'état initial du logement, mais aussi de son entretien et des compétences et repères déjà acquis par le jeune en amont de son entrée dans le logement. Il s'avère toutefois que certains fondamentaux ne sont toujours pas acquis et que l'accompagnement reste indispensable pour aider le jeune à progresser.



Interview

Denis Morisson

agent de maintenance du CLLAJ

Quelles sont vos missions ?

Les jeunes nous sollicitent pour des dépannages, concernant souvent la plomberie, l'électricité. Les collègues m'envoient parfois des photos pour que je puisse acheter le matériel nécessaire avant d'aller sur place, sinon je me déplace pour prévoir mon intervention. Parfois cela ne relève pas de la responsabilité de l'association en tant que locataire, on fait donc appel aux prestataires des bailleurs sociaux et aux propriétaires s'il s'agit de bailleurs privés. Il y a aussi les gros chantiers : lorsqu'un jeune sort du logement, l'état des lieux de sortie permet d'évaluer s'il faut faire une grosse intervention, si le logement est vieillissant ou s'il a été détérioré. Sur les gros chantiers, on vérifie le fonctionnement des points d'eau et d'électricité et en général je repeins. On rend parfois des appartements puis on en récupère des nouveaux ; avant de les rendre aux propriétaires, on les remet dans le même état qu'à l'entrée. Toutes ces interventions demandent de l'organisation : nos logements sont épars, je me déplace beaucoup avec toujours du petit matériel pour les dépannages.



et demain ?

La gestion locative accompagnée

Le 1^{er} juillet 2021 est entrée en vigueur la réforme du diagnostic de performance énergétique : DPE.

Obligatoirement établi à la vente ou la mise en location d'un bien immobilier, ce document donne une estimation de sa consommation énergétique et lui attribue une note allant de A pour les plus économes, à G pour les plus énergivores. Dans sa nouvelle version, le DPE ne sera plus calculé sur la seule consommation énergétique des biens, mais aussi sur leurs volumes d'émissions de gaz à effet de serre. Cette refonte d'ampleur génère des inquiétudes chez les bailleurs, le CLLAJ a restitué de nombreux logements pour cette raison en 2021 et cette situation se poursuivra en 2022. Un travail de prospection pour la prise à bail de nouveaux logements et de renforcement des liens avec les bailleurs sociaux et privés sera un axe important de la GLA en 2022.



Passerelle Énergie, prévenir la précarité énergétique

Un service pour lutter contre la précarité énergétique

Intégré au réseau d'acteurs de l'Eco appart de Nantes, en lien direct avec la RSO associative.

Créé en 2016, Passerelle Energie a rapidement structuré ses actions en élaborant notamment un **guide écogestes avec l'aide de jeunes sous-locataires**, afin de réaliser des économies d'énergie. En 2019, soutenu par le CCAS de la Ville de Nantes et à partir des besoins repérés des jeunes, il a renforcé ses actions de prévention autour **des dépenses énergétiques et de la transition énergétique en général.**

Depuis 2020, ce service est intégré au réseau d'acteurs de l'Eco-appart de Nantes/Saint-Herblain.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2021, Passerelle Energie a poursuivi son développement avec beaucoup d'actions nouvelles, malgré le contexte COVID :

60

actions collectives de prévention autour des consommations d'énergie

97

accompagnements au choix du fournisseur et à l'ouverture de contrat

430

bénéficiaires de l'action

70

kits écogestes distribués

242

relevés de compteurs effectués

42

accompagnements autour de factures de régularisations



Focus sur

FONDATION VINCI

Si l'année 2021 a été aussi riche en événements, c'est parce que le CLLAJ a répondu à un appel à projets auprès de la Fondation VINCI qui lui a apporté un soutien financier de 6 000 €. Grâce à celle-ci, Passerelle Energie a pu s'équiper d'une mallette pédagogique avec des outils techniques pour mener à bien ses interventions de sensibilisation auprès des jeunes autour de la lutte contre la précarité énergétique et les écogestes.



Interview

Léa Montaclair

référente Passerelle Energie



Passerelle Énergie s'est beaucoup développée en 2021, quelles ont été vos actions ?

Nous avons proposé beaucoup plus d'actions et travaillé notamment en co construction avec le réseau Eco appart sur le projet du nouvel éco-appart. Nous avons également coparticipé au projet « Mon logement, comment je m'y prends » auprès des habitants nantais, autour des différentes étapes locatives : de la recherche de logement à l'emménagement, les démarches juridiques et comment habiter mieux en faisant attention aux économies d'énergies. Notre partenariat avec EDF SOLIDARITE s'est poursuivi, avec l'acquisition de matériel à économies d'énergie (ampoule LED, mousseurs, multiprises intelligentes, programmateur, etc). Des soirées écogestes ont été organisées ainsi que des animations à l'éco-appart : « Escape game, trouvez la clé », des parties de Kijoulou ou Dilemme.

Avez-vous participé à des actions collectives spécifiques ?

Oui, à la Semaine du logement des Jeunes de L'UNCLLAJ, avec le réseau d'acteurs Eco-Appart, sur le thème des écogestes. Nous avons pu mener un atelier de création de produits ménagers ainsi qu'un quizz sur les économies d'énergie avec une remise de lots. Le bilan 2021 est plus que positif, toutes les actions créées ont été réalisées avec succès, avec des jeunes motivés et curieux. Cela motive pour proposer des nouvelles choses.

Et pour 2022, de nouveaux projets se dessinent ?

Le programme sera tout aussi dense à la suite du travail de co-construction du nouvel éco appart avec les acteurs du réseau : il arrivera rue de Bréa en fin d'année. La convention de partenariat avec le CCAS de Nantes est en cours de finalisation. C'est positif pour Passerelle Énergie, les ateliers avec les jeunes et les partenaires pourront plus facilement se mettre en place.

Le parcours « Mon logement, comment je m'y prends » sera reconduit, cette fois avec l'idée de former les professionnels. L'équipe de Passerelle Energie a créé un « escape game de l'énergie » qui sera développé et animé auprès des partenaires et du réseau. Il y aura toujours des soirées écogestes et des animations avec les supports escape game, Kijoulou et Dilemme.



Un événement se construit également pour le 4 février 2022 : « L'énergie du vendredi ». Son but : sensibiliser les jeunes à la transition énergétique et faire connaître Passerelle Energie, en œuvrant avec des centres de formation qui les accueillent. En juin 2022, une nouvelle édition de la Semaine du logement des jeunes de l'UNCLLAJ aura lieu sur la thématique du numérique ; nous y travaillerons avec Passerelle Numérique et prévoirons des activités tous les jours.



Interview

Simon Blanchard

réfèrent Passerelle Numérique

Passerelle Numérique, c'est quoi et pour qui ?

C'est un service du CLLAJ où nous recevons les jeunes de 18 à 30 ans, avec ou sans rendez-vous, pour les aider à réaliser leurs démarches numériques, principalement en lien avec la recherche de logement. L'objectif est de réduire la fracture numérique des jeunes et faciliter l'accès à l'outil informatique et son utilisation.

Quelles actions sont le plus souvent réalisées ?

Nous aidons les jeunes à réaliser leurs demandes de logement : HLM, Résidence Habitat Jeunes, résidences sociales, parc privé. Nous sommes en soutien également pour les aider à avoir accès à l'offre de service d'action logement (garantie VISALE, AL'n, Loca pass). Nous commençons à réaliser des actions collectives qui s'inscrivent dans une démarche collaborative et d'entraide entre les jeunes, autour de la création et de l'utilisation de leur boîte mail par exemple.



Pour 2022, quelles sont les perspectives de développement ?

Nous travaillons sur de nouvelles thématiques afin de créer un cycle d'ateliers collectifs qui répondent à la demande croissante du public. Des permanences sans rendez-vous seront mises en place tous les mercredis du mois de mai afin d'aider les jeunes à faire leur déclaration de revenus. En partenariat avec la MACIF, nous allons créer des fiches pratiques pour aider les jeunes à faire leurs e-démarches en lien avec le logement.



Passerelle numérique, éviter la rupture

Un service pour l'inclusion numérique

Passerelle Numérique a été créé en 2019 à la suite du constat que de nombreux jeunes du CLLAJ n'avaient pas accès au numérique et se retrouvaient en difficulté pour réaliser leurs démarches dématérialisées, qui deviennent pourtant la norme pour de nombreux services et administrations.

L'utilisation et la maîtrise des fondamentaux d'un ordinateur sont aujourd'hui nécessaires pour s'intégrer professionnellement et socialement. La pandémie de Covid-19 a accéléré ce besoin : de nombreuses structures ont fermé et dématérialisé leurs services.

De nombreux jeunes sont perdus dans leurs démarches et le non-recours aux droits est de plus en plus présent. Certains ne connaissent



pas le fonctionnement de base d'un ordinateur ou d'une boîte email, d'autres rencontrent des difficultés à instruire des dossiers du fait de leurs difficultés de compréhension de la langue française.

L'acquisition de matériels informatiques (4 ordinateurs, imprimante et scanner) grâce à la Fondation Vinci a permis la mise à disposition gratuite de ces outils. Ils nécessitent toutefois un accompagnement afin de permettre aux jeunes de développer leurs compétences numériques.

LES CHIFFRES CLÉS

96

jeunes accompagnés au numérique

125

actions de soutien à l'utilisation du numérique réalisées dont :

17

actions d'aide à l'instruction d'une demande HLM

38

actions d'aide à l'instruction d'une demande Habitat Jeunes

32

actions d'aide à l'instruction des aides d'Action Logement (Visale, Locapass, Mobilijeunes)

Qu'est-ce que les chèques APTIC ?

Le CLLAJ a été labellisé structure APTIC dès 2020. Le principe est d'aider les jeunes à développer leur pouvoir d'agir autour des questions numériques. Ces chèques numériques peuvent être distribués par les collectivités ou des structures RSE. En 2022, Passerelle Numérique renforcera son partenariat avec le réseau d'acteurs numériques afin de déployer cet outil au service des jeunes.



Passerelle Expérimentations

Une action expérimentale SDPLJ ASE

Soutenue par le Département de Loire-Atlantique.

Cette action vise à prendre en compte le projet logement des jeunes en amont de la sortie de protection de l'enfance et de la sécuriser via des actions d'accompagnement vers et dans le logement. Un travail est ainsi engagé au moins 6 mois avant la sortie et se poursuit lors de l'accès au logement. Il permet d'assurer une transition en douceur de la protection de l'enfant vers le droit commun.

Dans le cadre de la politique Enfance familles, un plan d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs a été lancé en Loire-Atlantique en 2020. Il s'appuie sur diverses analyses des besoins des jeunes sortants de la protection de l'enfance avec plusieurs axes de travail dont un axe spécifique autour du logement. C'est dans ce cadre que l'Édit de Nantes Habitat Jeunes propose une action expérimentale de sécurisation des parcours logement jeunes depuis le 1^{er} janvier 2021.

Cette expérimentation se décline à travers plusieurs modalités :

- **Des actions collectives logement d'information et de prévention** des jeunes accompagnés par les services de protection de l'enfance (mesures de placement et de suivi à domicile). Outils ludiques et animations logement permettent d'aborder diverses thématiques : la recherche de logement, la gestion d'un budget, les aides possibles, la gestion des énergies, l'entretien...
- **Un accompagnement individualisé pour 18 jeunes** : l'objectif est de travailler le projet logement, de préparer son accès ou d'aider à sa recherche et de sécuriser la sortie des structures vers le droit commun.
- **Un soutien auprès des équipes éducatives de l'ASE** sur les questions en lien avec le logement des jeunes à travers l'expertise du CLLAJ Passerelle et une permanence logement hebdomadaire assurée par les référentes de l'action, Maëla Lemieux et Claire Grellier.



LES CHIFFRES CLÉS

21
orientations et évaluations individuelles

50
RDV individuels sur 2021

18
jeunes accompagnés individuellement dans la préparation de leur projet logement

6
ateliers en structure avec 28 inscrits

16
rencontres partenariales de présentation du projet

Une action expérimentale dédiée aux jeunes réfugiés de moins de 25 ans

Soutenue par la DDETS de Loire-Atlantique

Le dispositif d'accueil des jeunes Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) a débuté en 2017 au sein d'Édit de Nantes Habitat Jeunes. En Loire-Atlantique, le projet s'est construit en lien avec les services déconcentrés de l'état, le SIAO, les structures DNA et les acteurs du logement des jeunes.

L'action expérimentale LOJIC

Soutenue par l'URHAJ Pays de la Loire et la Région.

LOJIC a pour objectif de répondre à toutes les questions logement des 15-30 ans en Pays de la Loire via un numéro unique. Porté par l'URHAJ Pays de la Loire, il est animé dans chaque département par un service logement jeunes ou CLLAJ. En Loire-Atlantique, le CLLAJ Passerelle assure une mission de coordination entre les différents services logements et points AIOA (Accueil, Information, Orientation, Accompagnement).

LOJIC, N° Unique : 02 51 86 74 00
515 appels en 2021

Les principaux objectifs du dispositif :

- Apporter une solution d'hébergement transitoire aux jeunes demandeurs d'asile hébergés dans les établissements du DNA (Dispositif National d'Accueil) ayant obtenu le bénéfice d'une protection internationale
- Mettre en place un accompagnement global autour de l'insertion sociale et professionnelle.
- Préparer l'accès à une solution de relogement dite de droit commun.

L'action expérimentale Voisins solidaires

Soutenue par la Ville de Saint-Aignan de Grand-Lieu et Aiguillon Construction

Dans le cadre d'un projet d'habitat senior, le CCAS de Saint-Aignan de Grand-Lieu, le bailleur social Aiguillon Construction et le CLLAJ Passerelle ont construit un projet solidaire. Il s'agit pour des jeunes sous-locataires d'accéder à un logement moyennant un loyer de 1 € et de conduire en parallèle des actions individuelles et collectives auprès des personnes âgées : visites de courtoisie au domicile, informations sur les activités du territoire, animations collectives entre résidents, etc. Les jeunes sous-locataires engagés dans ce projet sont soutenus et accompagnés par le CLLAJ pour conduire leurs actions.

LES CHIFFRES CLÉS

46
jeunes accompagnés sur le dispositif BPI

28
jeunes présents au 31/12/2021

19
jeunes sortis du dispositif au 31/12/2021, dont 50% dans les dispositifs CLLAJ et les RHJ de l'association

18
mois de moyenne d'occupation des logements

92% d'hommes **8%** de femmes

37% d'origine Afghane **33%** d'origine Soudanaise

L'expérimentation Action Logement Service

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une convention partenariale entre l'URHAJ Pays de la Loire et ALS. L'un des objectifs est de faire connaître aux jeunes actifs l'offre logement qui leur est dédiée via l'outil AL'IN, ainsi que les aides d'Action Logement Service dont ils peuvent se saisir. Cette convention permet également de sécuriser les entrées dans les logements des jeunes avec des mesures courtes d'accompagnement social dans le logement, lorsque les jeunes ne relèvent pas des dispositifs de droit commun.

Les animations collectives au sein du CLLAJ

Le CLLAJ Passerelle met en œuvre des animations collectives de socialisation auprès des jeunes sous-locataires. Ces actions s'ancrent dans la dynamique collective globale de l'association et permettent de rencontrer les jeunes dans un autre espace que la relation individuelle. Ces animations inscrivent aussi les jeunes davantage dans une posture d'acteurs des projets.

Des objectifs de socialisation et de convivialité

Les visées de ces animations sont multiples, mais il s'agit avant tout de rompre l'isolement social observé chez certains jeunes en habitat diffus, isolement accentué par le contexte sanitaire. En 2021, deux temps forts autour des sports extérieurs ont pu être organisés avec une quinzaine de participants. La fête de fin d'année, moment de convivialité important pour les jeunes, a dû être annulée, l'équipe du CLLAJ a ainsi confectionné des pochettes de chocolats pour chaque jeune sous-locataire, afin de créer un moment de solidarité lors des visites sur le service.



vers 2022

Pour le CLLAJ, l'année 2022 sera marquée par les évolutions des actions ASLL du FSL de Nantes Métropole qui impliquent d'anticiper les budgets 2023 et la réponse à un Appel à Marchés Publics en lien avec plusieurs acteurs associatifs dans le champ de l'insertion par le logement adhérents de la FAS.

2022 sera aussi marquée par l'arrêt du dispositif Jeunes BPI de - de 25 ans en fin d'année, avec un travail intensif à produire avec les jeunes réfugiés pour leur permettre d'accéder à l'emploi et au logement.

Parallèlement, le CLLAJ Passerelle développera plusieurs actions ou projets :

- Nouvelle action SDPLJ ASE à Nantes Métropole mais aussi en Loire-Atlantique avec l'Habitat Jeunes du Pays d'Ancenis. Une réflexion sera également engagée avec l'association Habitat Jeunes de Châteaubriant pour développer cette action sur ce territoire.
- Passerelle Energie se développera par la formalisation d'une convention de partenariat avec l'éco-appart
- Passerelle Numérique et les chèques APTIC seront déployés dans une dynamique RSO
- Le projet d'Hébergement Temporaire chez l'habitant, en lien avec l'URHAJ Pays de la Loire
- Des actions spécifiques avec des bailleurs sociaux sont également en cours.

- 3 PÔLES TERRITORIAUX & UN SERVICE DÉDIÉ -

Edit de Nantes Habitat Jeunes regroupe 3 pôles répartis sur le territoire de l'agglomération et un service logement, le CLLAJ Passerelle, qui intervient sur l'ensemble de l'agglomération nantaise.

- PÔLE SAINT-HERBLAIN -

Résidence Habitat Jeunes Océane

82 logements
1 rue Vasco de Gama - 44800 Saint Herblain
Tél : 02 51 80 58 59
oceane@edit-nantes.fr

Foyer Soleil Héol

15 logements
38 rue Lucie Aubrac - 44800 Saint Herblain

- PÔLE REZÉ -

Résidence Habitat Jeunes Grand-Voile

93 logements
2 rue Marion Cahour - 44400 Rezé
Tél : 02 51 86 09 00
grandvoile@edit-nantes.fr

Foyer Soleil Quai 37

11 logements
2 rue Marion Cahour - 44400 Rezé

Résidence Habitat Jeunes Jules Verne

100 logements
2 rue Azucena Villaflor - 44400 Rezé
Tél : 02 52 20 06 69
julesverne@edit-nantes.fr

- PÔLE NANTES CENTRE -

Résidence Habitat Jeunes Belem

94 logements
9 rue de Bréa 44000 Nantes
Tél : 02 40 73 41 46
embarcadere@edit-nantes.fr

Résidence Habitat Jeunes Embarcadère

35 logements
5-7 rue de Gigant - 44100 Nantes

- CLLAJ PASSERELLE NANTES

PAYS DE LA LOIRE -

148 logements
Accueil - Information - Orientation - Accompagnement
Passerelle Logement - Passerelle Energie
Passerelle Numérique
Passerelle Expérimentations
Service LOJIC
9 rue de Bréa 44000 Nantes
Tél : 02 40 69 61 72
passerelle@edit-nantes.fr

Édit de Nantes Habitat Jeunes est adhérent de L'Union Régionale et de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes et de l'Union nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes





Nantes Métropole
et Loire-Atlantique



Edit de Nantes
Habitat Jeunes

9 rue de Bréa 44000 Nantes

Tél : 02 40 73 41 56

siege@edit-nantes.fr

www.edit-nantes.fr